

Bulletin Numismatique

Novembre 2017

Éditeur : cgb.fr • 36 rue Vivienne 75002 Paris • Directeur de la Publication : Joël CORNU
Infographie : Emilie BOUVIER • Hébergement : OVH • 2 rue Kellermann 59100 Roubaix
Ne peut être vendu • ISSN : 1769-7034 • Version pdf • contact : presse@cgb.fr

cgb.fr

SOMMAIRE

- 3 PANNEAU D’AFFICHAGE
- 4 LES BOURSES
- 5 NOUVELLES DE LA SÉNA
- 6-7 HIGHLIGHTS LIVE AUCTION MONNAIES DÉCEMBRE 2017
- 8-9 HIGHLIGHTS INTERNET AUCTION BILLETS NOVEMBRE 2017
- 10 RÉSULTATS LIVE AUCTION BILLETS OCTOBRE 2017
- 12 MONETAE 22 : NOUVEAU CATALOGUE DE MONNAIES GRECQUES
- 13 FRANCE 21
- 14-19 DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS
- 19 NOMISMA, UN CATALOGUE DES MONNAIES ITALIENNES
- 20 COIN DU LIBRAIRE
ROME ET LES PROVINCES : MONNAYAGE ET HISTOIRE
- 21 LA NOUVELLE ÉDITION DU GADOURY,
MONNAIES FRANÇAISES 1789-2017
- 22 JOURNÉE D’ÉTUDES DE LA SFN : SENSUALITÉ
ET SEXUALITÉ EN NUMISMATIQUE
- 23 COURS DE NUMISMATIQUES : RENTRÉE DES CLASSES
- 24 MONNAIES ROYALES INÉDITES
- 26-29 LES CIRCUITS MONÉTAIRES DE LA TRAITE NÉGRIÈRE
- 30-34 LA RÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE DE LA VIROLE BRISÉE
SOUS CHARLES X ET LOUIS-PHILIPPE
- 36-37 DÉCOUVERTE D’UNE 5 FRANCS LOUIS PHILIPPE I TÊTE
LAURÉE 1ER TYPE (TRANCHE EN RELIEF),
INCUSE ET (TRÈS PROBABLEMENT) SURFRAPPÉE
POUR UN TERRITOIRE PRÉ-COLONIAL
- 37 DEMANDE D’INFORMATIONS SUR CETTE MONNAIE
- 38-41 LA NUMISMATIQUE DU MARIAGE
MÉDAILLES / JETONS DE MARIAGE
ET AUTRES DANS LE MONDE (SUITE DES MISES À JOUR)
- 42-43 OUVERTURE DU NOUVEAU MUSÉE
DE LA MONNAIE DE PARIS
- 44-45 NEWS & CIE
- 46-47 LE JACQUES CŒUR VENU DU CIEL
- 47 LE BILLET AU FIL...DU TEMPS PASSÉ
- 48 NOS ÉDITIONS

ÉDITO

Dans le compte rendu du Conseil des ministres du 5 juillet 2017, on pouvait lire une série de dispositions visant à préserver l’ensemble du patrimoine culturel. Cette ordonnance est prise sur le fondement de l’article 95 de la loi 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l’architecture et au patrimoine.

À la première lecture, on ne peut que constater une envie frénétique de durcir encore un peu plus la législation, par la même occasion, de compliquer le quotidien des collectionneurs. Puis, lors d’une seconde lecture plus attentive, nous remarquons que le but principal visé n’est absolument pas les collectionneurs mais les exportateurs de monnaies dont l’origine semblerait frauduleuse, ce qui est une action tout à fait louable. En effet, l’ordonnance précise les cas d’irrecevabilité des demandes de certificats d’exportation. Par ailleurs, l’ordonnance semble également fournir des moyens plus étendus et plus simplifiés au ministère de la Culture. Tout ceci n’est qu’une suite de nouvelles dispositions juridiques apparaissant bien éloignées des préoccupations quotidiennes du collectionneur lambda.

En revanche, c’est une évidence qu’au fil des mois, une certaine inquiétude a gagné les collectionneurs quant au devenir de leur passion. C’est la raison pour laquelle, il est important de notifier que le compte rendu du Conseil des ministres se termine par une nouvelle approche des plus positives en réaffirmant son objectif principal. En effet, l’objet central est de mieux encadrer la circulation des biens culturels, d’améliorer la lutte contre le trafic tout en respectant le droit des personnes privées à détenir des biens culturels dont l’origine de propriété peut être faite ou non. Dans ce dernier cas, l’ordonnance mentionne la bonne foi, ce qui est à mon avis une nouveauté. Les dernières mentions sont à nos yeux très importantes, à ma connaissance, la notion de bonne foi est pour la première fois introduite dans la loi patrimoine. Au bout de deux ans... Enfin une note d’espoir !

Joël CORNU



CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L’AIDE DE :

AcSearch - ADF - The Banknote Book - Bid Inside - Arnaud CLAIRAND - Laurent COMPAROT - Joël CORNU - Delcampe - Frédéric DROULERS - Fabrice FONTENELLE - GENI - Olivier Goujon Numismatique - Yann-Noël HENON - Heritage - Yves JÉRÉMIE - Alice JUILLARD - Marielle LEBLANC - Ma-Shop - Monnaie de Paris - NGC - Numisbid - NumisCorner.com - L’Obs - PCGS - Romuald PÉ-NIN - Gerd-Uwe PLUSKAT - The Portable Antiquities Scheme - Radio Free Europe - Olivier S - Gilgas SALAÜN - Laurent SCHMITT - La Séna - Sixbid - Stack’s Bowers - Henri TERISSE - Philippe THERET - Claire VANDERWINCK

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse électronique à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html.

Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l’imprimer à partir d’internet. Tous les numéros précédents sont en ligne sur le site [cgb.fr](http://www.cgb.fr) et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>. L’intégralité des informations et des images antérieures contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction mais la duplication d’un BN dans sa totalité est possible et recommandée.

HERITAGE AUCTIONS

CONTACTEZ-NOUS

POUR QUE VOS PIÈCES DE COLLECTION SOIENT VENDUES
DANS NOS VENTES

AU CÔTÉ DE PIÈCES TELLES QUE CELLES-CI :



VENDU POUR **\$47.000**



VENDU POUR **\$58.750**



VENDU POUR **\$94.000**



VENDU POUR **\$15.275**



VENDU POUR **\$12.925**



VENDU POUR **\$14.400**



VENDU POUR **\$25.850**



VENDU POUR **\$15.275**



VENDU POUR **\$470.000**

Contact en Allemagne :

Marc Emory : marcd.emory@gmail.com,

Contact en France :

Compagnie-de-la-bourse@wanadoo.fr

Tél. Paris 01 44 50 13 31

www.ha.com DALLAS - USA



ESSENTIEL !!!

Sur chaque fiche des archives et de la boutique, vous trouvez la mention :

Poser une question ou signaler une erreur sur la description de cet article

Malgré le soin que nous y apportons, nous savons que sur 300 000 fiches, quelques erreurs et fautes de frappe se sont inévitablement glissées ici et là. Votre aide nous est précieuse pour les débusquer et les corriger. Alors n'hésitez pas à nous les signaler lorsque vous en apercevez une au fil de vos lectures. Votre contribution améliore la qualité du site, qui est aussi votre site. Tous les utilisateurs vous remercient par avance de votre participation !

1,305,108 objects within 830,082 records

Portable Antiquities Scheme

The Portable Antiquities Scheme

Home Contacts Get Involved Conservation Database News & reports Treasure Research Photos Blogs Events

Log in | Register

Home » Database

Welcome to the Scheme's database

What/Where/When search

Find number:

What:

When:

Where:

Search!

LES VENTES À VENIR DE CGB.FR

Cgb.fr propose désormais sur son site un agenda des toutes prochaines ventes. Grâce à cette nouvelle page, collectionneurs et professionnels pourront s'organiser à l'avance afin d'ajuster les dépôts aux différentes ventes prévues. Vous trouverez dans l'onglet LIVE AUCTION, deux agendas. Le premier destiné aux ventes MONNAIES, le second aux ventes BILLETS.

http://www.cgb.fr/live_auctions.html

Accès direct aux prochaines ventes

MONNAIES :

cliquez ici

Accès direct aux prochaines ventes

BILLETS :

cliquez ici

cliquez
pour visiter le calendrier
de toutes les bourses
établi par delcampe.net

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS 2017

NOVEMBRE

1 Copenhague (DK) (N)	19 Lille (59) (N)
1 Harelbeke (B) (N)	19 La Grande Motte (34) (tc)
3/5 Pékin/Beijing (CH) (N) BICE	19 Pierrelatte (26) (N)
4 Londres (GB) (N)	19 Sausheim (68) (N)
4/5 Francfort (D) (N) Numismata	19 Semeac (65) (tc)
5 Bondy (93) (N)	19 Berlin (D) (N+Ph)
5 Saint-Victoret (13) (tc)	19 Würzburg (D) (N)
5 Schweningen (D) (N+Ph)	20 Regensburg (D) (N)
11 Hoyerswerda (D) (N+Ph)	24/26 Vérone (I) (N)
11 Tirlémont (B) (N)	25 Saint-Gall (CH) (N)
12 Hall (A) (N)	25 Dealer Exclusive Paris Show
12 Engelo (NL) (N+Ph)	25 Arles (13) Visite de l'exposition
12 Ulm (D) (N)	et du musée de l'Arles Antique
14 Paris (75) clôture de l'INTERNET AUCTION Novembre (Billets)	(SENA, GNP, GNCP) par Laurent Schmitt
	26 Avignon (84) (N)
	26 Auch (32) (N)

26 Saint-Priest (69) (N)
26 Eindhoven (NL) (N)

DÉCEMBRE

1/2 Vienne (A) (N+Ph)
1/3 Dübendorf (CH) (N)
3 Monaco (MC) (N)
8/10 Maastricht (NL) (N) MIF2017
8/10 Hong Kong (CH) (N)
10 Hanovre (D) (N)
12 Paris (75) (N) Clôture de la LIVE AUCTION Hiver
16 Bagnolet (93) (N) Novotel

NOVEMBRE : UN MOIS PLUS CALME

INTERNET AUCTION BILLETS
NOVEMBRE 2017

Ne manquez pas la clôture de l'[Internet Auction BILLETS Novembre 2017](#) le mardi 14 novembre. Chacun des 375 lots sera présenté un à un en phase Live à partir de 14 h !

ARLES : TOUS AU MUSÉE !

Visite exceptionnelle du musée de l'Arles Antique le 25 novembre 2017.

La veille de la bourse d'Avignon le samedi 25 novembre 2017, Laurent Schmitt guidera une visite du musée de l'Arles Antique à l'occasion de l'exposition temporaire, *Le luxe dans l'Antiquité*, trésors de la Bibliothèque nationale de France. Sont associés à cet événement la SENA (Société d'Études Numismatiques et Archéologiques), le GNCP (Groupe Numismatique du Comtat et de Provence) et le GNP (Groupe Numismatique de Provence, sections d'Arles et de Nîmes entre autres).

La visite se fera en deux temps différents : de 14h00 à 15h30, visite de l'exposition *Le Luxe dans l'Antiquité* et de 16h00 à 17h30 visite du musée de l'Arles Antique, l'accent étant mis sur les monnaies et leur nouvelle présentation. Parmi les trésors présentés, la patère de Rennes et le Trésor complet de Berthouville, restauré récemment aux États-Unis. C'est l'unique occasion de revoir ou de découvrir des objets des collections nationales qui ne seront plus visibles en France avant plusieurs années.

Laurent a obtenu l'autorisation de guider ces deux visites. Nombre de places limité à 20 personnes. Inscription auprès de Laurent Schmitt (schmitt@cgb.fr) de la SENA, du GNP et du GNCP. Date limite d'inscription le jeudi 23 novembre 2017.

PCGS - DEALER, EXCLUSIVE PARIS SHOW,
25 NOVEMBRE 2017

CGB Numismatique Paris sera présent lors de la deuxième édition du salon parisien organisé par la filiale européenne de la société de grading PCGS samedi 25 novembre 2017. Le « Dealer Exclusive Paris Show » se déroulera aux Salons Hoche (Suite Saint Honoré) dans le VIII^e arrondissement de Paris de 9h00 à 18h00. Au programme :

- 40 maisons de ventes et experts ;
- participation du SNENNP (Syndicat National des Experts Numismates Professionnels) ;
- participation de l'AFEP (Association Française d'Étude du Papier-Monnaie) ;
- présence de la presse spécialisée ;
- conférence de presse et cocktail en fin d'après-midi

L'accès au salon se fait sur invitation, celle-ci est téléchargeable en cliquant sur le lien suivant : <https://1drv.ms/fs!AmZh742UZBfjkPUtyjwP7cUDiK5IQ>.

BOURSE D'AVIGNON : NOUVEAU LIEU !

La 53^e édition du salon numismatique du Groupe Numismatique du Comtat et de Provence (GNCP) se tiendra le dimanche 26 novembre 2017, au pied du Palais des Papes, à l'Hôtel Mercure (Mercure Pont d'Avignon, 2 rue Ferruce, Quartier de la Balance, 84000 Avignon) de 9h00 à 17h00, l'occasion de nous rencontrer dans la prestigieuse cité des Papes, de venir nous rencontrer afin de récupérer un commande, faire un dépôt, évoquer l'évolution de votre collection. Pour vos commandes, n'oubliez pas de les effectuer avant le jeudi 23 novembre 2017, délai impératif !



Ce mois-ci, la Séna vous invite à la Maison des associations du 1^{er} arrondissement, 5 bis rue du Louvre (métro Louvre-Rivoli) le vendredi 10 novembre 2017 à 18 heures précises :

Marc Bompaire, Directeur d'études à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, nous présentera la conférence suivante : « Les piéfors médiévaux ».

PIÉFORTS MÉDIÉVAUX, UNE ENQUÊTE EN COURS

Les piéfors de l'époque moderne constituent une catégorie d'objets monétaires ou monétiformes *a priori* bien connue depuis les traités monétaires de l'Ancien Régime et les ouvrages de numismatique des XIX^e et XX^e siècles. Les objets similaires de l'époque médiévale ne peuvent que partiellement s'inscrire dans la même tradition, comme le montre un examen des données textuelles. Une enquête collective a donc été engagée pour réunir un corpus d'exemplaires fournissant une base de données afin de décrire les évolutions dans la production de ces objets, de chercher à situer leur apparition, à mesurer leur diffusion et ainsi tenter de comprendre leurs fonctions. Ces objets, français pour le plus grand nombre, présentent en effet des aspects d'objets de distinction et de collection et d'objets plus communs et utilitaires qu'il reste bien délicat de démêler.

COMPTOIR DES MONNAIES ÉVOLUE ET DEVIENT NUMISCORNER.COM

OFFRE RÉSERVÉE AUX LECTEURS
DU BULLETIN NUMISMATIQUE

5%

de réduction immédiate
à valoir sur l'ensemble du catalogue internet
WWW.NUMISCORNER.COM

* Code à renseigner lors de votre achat en ligne. Offre non cumulable.

VOTRE CODE AVANTAGE* :

NUMISBN

NUMISCORNER.COM,
C'EST PLUS DE 130 000 MONNAIES,
BILLETS, JETONS ET MÉDAILLES.



Highlights

LIVE AUCTION

Décembre 2017

cgb.fr
numismatique

Clôture le 12 décembre 2017



Lot 453323 - Tétradrachme de Philippe III de Macédoine
1 300 € / 2 200 €



Lot 437121 - Plaque de Jean I^{er} pour le duché de Lorraine
3 800 € / 6 000 €



Lot 457152 - Aureus d'Hadrien
7 500 € / 15 000 €



Lot 458513 - Tétradrachme
au type « Bartkranzaverse » des Celtes du Danube
1 500 € / 3 000 €



Lot 452368 - Pré-série sans le mot ESSAI
de 1 centime Épi sur flan mat
1 500 € / 3 000 €



Lot 457046 - Carolin ou 10 Gulden
d'Ernest-Louis de Hesse Darmstadt
1 200 € / 2 200 €



Lot 453239 - Demi-gros à la couronne de Jean II Le Bon
1 700 € / 3 400 €



Lot 455499 - Denier inédit de Pépin le Bref
2 500 € / 5 000 €



Lot 457456 - Triens à la croix ancrée de Senlis
2 000 € / 4 000 €



Lot 453770 - Écu d'or au soleil, 1^{er} type 1644 D
2 500 € / 3 500 €



Lot 455363 - 5 Pesetas de Joseph Napoléon 1813 Madrid
1 000 € / 1 600 €

Highlights

LIVE AUCTION

Décembre 2017

cgb.fr
numismatique

Clôture le 12 décembre 2017



Lot 457789 - Tétradrachme de Persée
1 200 € / 2 500 €



Lot 446595 - Franc à pied de Raymond IV
pour la principauté d'Orange
2 000 € / 4 000 €



Lot 458805 - Statère à l'œil, classe I des Rèmes
1 500 € / 3 000 €



Lot 453525 - 5 Francs Napoléon Empereur,
Calendrier révolutionnaire 1805 K
2 500 € / 4 000 €



Lot 459362 - Essai de la pièce de 30 deniers
Louis XIV 1658 A
2 000 € / 4 000 €



Lot 458214 - Pièce de présentation de 5 Francs
Louis XVIII tête nue 1815
4 000 € / 8 000 €



Lot 457256 - Guinée
4^e buste de George III d'Angleterre
900 € / 1 250 €



Lot 453029 - 100 Lire 1868 du Vatican
à l'effigie de Pie IX
5 000 € / 10 000 €



Lot 457154 - Ecu d'or au Lion de Louis Male
pour le comté de Flandre
1 200 € / 2 200 €

Highlights

INTERNET AUCTION

Novembre 2017

cgb.fr
numismatique

Clôture le 14 novembre 2017



4170039
300 Francs
400 / 600 €



4170111
Afrique Équatoriale Française - 500 Francs, Specimen
300 / 500 €



4170049
50 NF Henri IV 1959
350 / 550 €



4170167
Brunei - 500 Ringgit 1987
900 / 1300 €



4170034
100 Francs Descartes
200 / 350 €



4170134
100 Reichsmark 1924, Spécimen
750 / 1500 €



4170235
20 Euro Fauté, Filigrane coupé en deux
800 / 1 200 €



4170117
Algérie - 5000 Francs, Spécimen
650 / 1200 €

Highlights

INTERNET AUCTION

cgb.fr
numismatique

Novembre 2017

Clôture le 14 novembre 2017



4170116
Algérie - 1000 Francs 1945
1100 / 2200 €



4170289
Lettonie - 20 Latu 1940
600 / 900 €



4170114
Afrique Occidentale Française - 500 Francs, Spécimen
300 / 500 €



4170281
Italie - 500000 Lire 1997
250 / 450 €



4170322
Pologne - 1000 Zlotych 1919
200 / 350 €



4170333
Ile de la Réunion - 20 NF sur 1000 Francs Union Française
200 / 450 €



4170109
Afrique Équatoriale Française - 1000 Francs Phénix
800 / 1200 €



4170277
Indochine - 200 Piastres, 200 Dong
250 / 500 €

Billets vendus dans

**LIVE
AUCTION**

Octobre 2017

cgb.fr

numismatique

Prix réalisés commission acheteur 12 % incluse



Lot 4160001 - 1000 Francs type 1842 définitif
22 400 €



Lot 4160361 - Faux 500 Nouveaux Francs Molière
582 €



Lot 4160011 - 1000 Francs type 1862 Indices Noirs 1874
7 728 €



Lot 4160262 - 200 Francs Montesquieu alphabet H.402
7 056 €



Lot 4160344 - 50 Mark Sarre 1947 Alph.J.3 n°95431
2 032 €



Lot 4160293 - 5000 Francs Marianne 1945
9 184 €



Lot 4160339 - 50NF sur 5000 Francs Trésor Public 1960
1 736 €



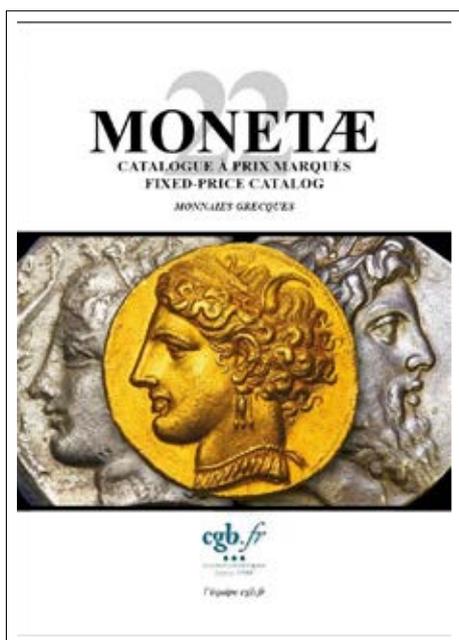
Lot 4160457 - Spécimen 100 Livres Syriennes 1935
3 024 €



auction web-based software
numismatic media network

www.bidinside.com

catalogues de ventes
ventes aux enchères
live bidding

NOUVEAU CATALOGUE
DE MONNAIES GRECQUES

MONETAE 22 vient de paraître et présente plus de 1 000 monnaies grecques avec des prix compris entre 150 et 42 000 € sur 240 pages. Dans cette sélection vous pourrez découvrir plus de 300 nouvelles monnaies et plus de 100 monnaies avec des prix modifiés.

Dans cette sélection, nous découvrons une importante série de monnaies divisionnaires en argent du quart d'obole (tetartemorion) à la drachme et un ensemble de monnaies de cuivre tout aussi important. Ces deux ensembles sont représentatifs des monnaies qui devaient le plus circuler en dehors des grosses dénominations (tétradrachme, statère et multiples) sans oublier les monnaies en or ou en électrum. Ces « grosses » monnaies étaient destinées à stipendier soldats et mercenaires, alimenter le commerce maritime ou terrestre, mais devaient se rencontrer plus rarement sur les petits marchés (emporía) ou dans les cités où les habitants, voire les citoyens, avaient plutôt recours à des espèces de moindre valeur pour leurs achats journaliers.

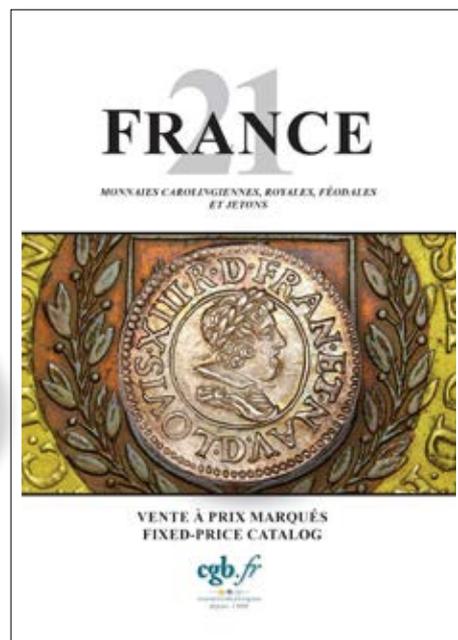
Ces « petites monnaies » d'argent pesant la plupart du temps moins d'un gramme circulaient beaucoup plus et s'usaient donc beaucoup plus facilement que des dénominations plus lourdes et plus thésaurisées. C'est l'une des raisons pour lesquelles le monnayage de cuivre ou de bronze vint se substituer au monnayage d'argent dès le V^e siècle av. J.-C. en Italie du sud et en Sicile. Par la suite, ce monnayage fiduciaire remplaça avantageusement pour les pouvoirs en place, l'argent pour les échanges courants tout en appauvrissant les classes qui les utilisaient, favorisant ainsi la fiduciaire de la monnaie d'appoint.

Aujourd'hui ce type de monnayage a le même droit « de cité » que les monnaies les plus prestigieuses et présente un intérêt non négligeable pour l'histoire des cités et des États.



Laurent SCHMITT





Le catalogue à prix marqués *FRANCE 21* contient une sélection de 2802 monnaies et jetons. Parmi ceux-ci vous trouverez 144 monnaies carolingiennes, 1 161 monnaies royales, 277 monnaies féodales et 1 220 jetons. Vous trouverez des monnaies et jetons dont le prix de vente est compris entre 15 et 7 000 euros. N'hésitez pas à nous confier des monnaies pour le prochain catalogue *FRANCE 22*. En vous souhaitant bonne lecture.

*Arnaud CLAIRAND
et Alice JULLARD*



DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

C'est décidé, vous vendez ou vous séparez de votre collection ou de celle de votre grand-oncle ou arrière-grand-père ! L'équipe de spécialistes de CGB Numismatique Paris est à votre service pour vous accompagner et faciliter vos démarches. Installée rue Vivienne à Paris depuis 1988, l'équipe de CGB Numismatique Paris est spécialisée dans la vente des monnaies, médailles, jetons et billets de collection de toutes périodes historiques et zones géographiques.

Deux solutions vous seront alors proposées par notre équipe : l'achat direct ou le dépôt-vente. Les cas des ensembles complets, trésors et découvertes fortuites sont eux traités à part. Concernant les trésors, consultez la section du site www.Cgb.fr qui y est consacrée : <http://www.cgb.fr/tresors.html>.

PRISE DE RENDEZ-VOUS

Vous souhaitez déposer/vendre des monnaies, médailles, jetons et billets ? Rien de plus simple. Il vous suffit de prendre contact avec l'un de nos numismates :

- par courriel (contact@cgb.fr) en joignant si possible à votre envoi une liste non exhaustive de vos monnaies, médailles, jetons, billets ainsi que quelques photos/scans représentatifs de votre collection.
- en prenant rendez-vous par téléphone au 01 40 26 42 97. Nous vous conseillons vivement de prendre rendez-vous avant de vous déplacer en notre comptoir parisien (situé au 36 rue Vivienne dans le 2^e arrondissement de Paris) avec le ou les numismates en charge de la période de votre collection.
- en venant à notre rencontre lors des salons numismatiques auxquels les spécialistes de CGB Numismatique Paris participent. La liste complète de ces événements est disponible ici : http://www.cgb.fr/salons_numismatiques.htm.

Dans des cas très spécifiques, nous sommes susceptibles de nous déplacer directement auprès des particuliers ou professionnels afin d'effectuer l'inventaire de leur collection.

DÉPÔT-VENTE

CGB Numismatique Paris met à la disposition des personnes qui souhaiteraient déposer leurs monnaies, médailles, jetons et billets trois solutions de vente différentes :

- à prix fixe sur les différentes boutiques en ligne du site www.cgb.fr avec possibilité d'intégration dans un catalogue papier de vente à prix marqués. Seuil minimum de valeur des monnaies, médailles, jetons et billets : 150 € par article.
- en INTERNET AUCTION pour les monnaies, médailles, jetons et billets de valeur intermédiaire. Durée de la vente trois semaines, uniquement sur internet (www.cgb.fr), avec une clôture Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Valeur minimale des monnaies, médailles, jetons et billets mis en vente : 250 €.
- en LIVE AUCTION. Vente sur internet (www.cgb.fr) avec support d'un catalogue papier, s'étalant sur quatre semaines et clôturant par une phase finale dynamique, la Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Vente réservée aux monnaies, médailles, jetons et billets estimés à 500 € minimum. Les monnaies, médailles, jetons font l'objet d'un catalogue spécifique, de même pour les billets de collection.

LES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS NUMISMATIQUES

	Joël CORNU P.D.G de CGB Numismatique Paris Monnaies modernes françaises - Jetons j.cornu@cgb.fr
	Matthieu DESSERTINE Responsable de l'organisation des ventes Département monnaies du monde m.dessertine@cgb.fr
	Laurent SCHMITT Département antiques (grecques, romaines, provinciales, byzantines) schmitt@cgb.fr
	Nicolas PARISOT Département antiques (romaines, provinciales, grecques, byzantines) nicolas@cgb.fr
	Samuel GOUET Département gauloises et mérovingiennes – médailles samuel@cgb.fr
	Arnaud CLAIRAND Département royales françaises (carolingiennes, féodales, royales) clairand@cgb.fr
	Alice JUILLARD Département royales françaises (royales) alice@cgb.fr
	Laurent VOITEL Département monnaies modernes françaises laurent.voitel@cgb.fr
	Benoît BROCHET Département monnaies modernes françaises benoit@cgb.fr
	Laurent COMPAROT Département monnaies du monde et des anciennes colonies françaises laurent.comparot@cgb.fr
	Jean-Marc DESSAL Responsable du département billets jm.dessal@cgb.fr
	Claire VANDERVINCK Billets france / monde Organisation des ventes et des catalogues à prix marqués claire@cgb.fr
	Agnès ANIOR Billets france / monde agnes@cgb.fr
	Fabienne RAMOS Billets france / monde fabienne@cgb.fr

DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

AVANTAGES DU DÉPÔT-VENTE
AUPRÈS DE CGB NUMISMATIQUE PARIS

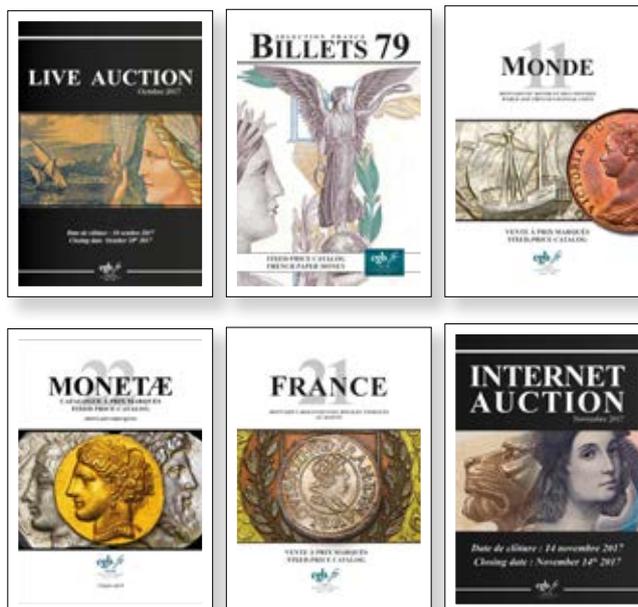
UNE MAISON DE VENTE D'EXPÉRIENCE



- Une équipe de plus de vingt personnes au service de la numismatique.

LIVE AUCTION

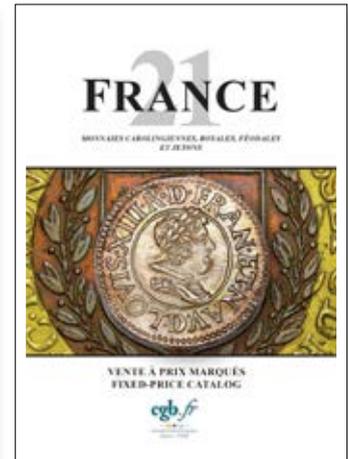
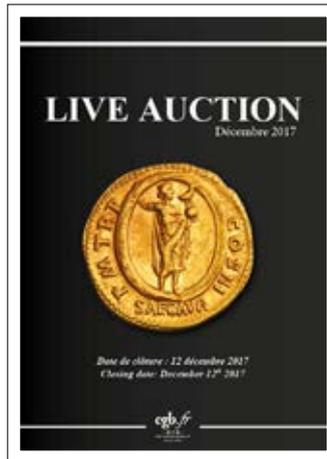
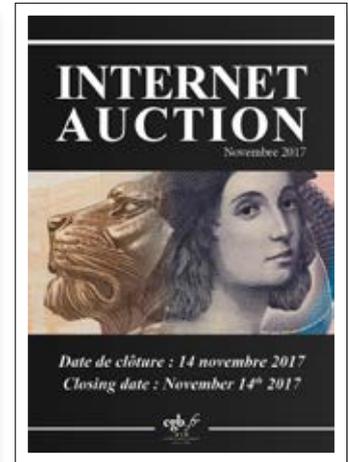
- Maison de vente leader dans l'organisation de ventes Live Auction (8 ventes Live Auction par an – 4 Live Auctions Monnaies et 4 Live Auction Billets).
- **Depuis 1988** près de quatre cents catalogues de vente à prix marqués, de vente Live Auction Monnaies et Billets (auparavant appelées Ventes sur Offres, VSO).



- Conseils personnalisés de numismates professionnels reconnus.
- Système de vente dynamique et personnalisé.
- Insertion de vos monnaies, médailles, jetons et billets dans l'un des 50 000 catalogues imprimés chaque année et expédiés à notre clientèle en France et dans le monde entier.
- Une maison de vente spécialisée dans l'édition d'ouvrages de référence en numismatique (*Le Franc*, *Les monnaies romaines*, *Les monnaies royales*, *Les billets de la Banque de Law*, *Les Billets des Chambres de Commerce*, etc.).

UNE EXPOSITION OPTIMALE DES OBJETS MIS EN VENTE

- Multiplicité des supports de vente permettant d'englober une collection entière, des monnaies, médailles, jetons, billets plus courants (e-auctions hebdomadaires, boutiques en ligne) aux lots à forte valeur (Internet Auction et Live Auction).
- Ventes (e-auctions hebdomadaires, Internet Auction et Live Auction) en ligne sur les plate-formes de vente internationales : Numisbid, Sixbid, Bidinside.
- Valorisation de vos monnaies, médailles, jetons et billets sur notre site internet www.cgb.fr auprès de la communauté des collectionneurs via les mailing listes (newsletters) envoyées quotidiennement.
- Offrir à vos monnaies, médailles, jetons et billets une exposition sur internet maximale et constante avec plus de 12 000 visiteurs 24h/24, 7 jours sur 7.
- Accès à une clientèle de collectionneurs au niveau mondial : site Cgb.fr accessible en sept langues (français, anglais, allemand, espagnol, italien, russe et chinois), catalogues à prix marqués et ventes Live Auction traduits en anglais, présence de CGB Numismatique Paris lors des plus grands salons internationaux (Berlin, Kuala Lumpur, Hong-Kong, Maastricht, Moscou, Munich, New-York, Paris, Tokyo...).
- Surexposition sans frais additionnels sur des plateformes de vente comme Ma-Shop, Numisbid, Sixbid, Bidinside.
- Consultation des monnaies, billets, jetons et médailles disponible sans limite de temps dans les archives de CGB Numismatique Paris et sur les sites de référencement de vente comme AcSearch.



CGB EST PRÉSENT À



SINGAPORE INTERNATIONAL COIN FAIR 2017 新加坡国际钱币展销会



DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

UNE GESTION PERSONNALISÉE ET SÉCURISÉE

- Un service dédié à la gestion et au suivi des déposants.
- Sécurité et fiabilité du paiement du dépôt. Règlement par chèque ou virement à mois échu de réception du paiement du lot mis en vente.
- Possibilité de mettre en place un compte d'attente pour alimenter vos achats dans les boutiques, Internet ou Live Auction avec vos dépôts.
- Aucun frais demandé lors de la mise en vente. Commission prélevée sur le prix réalisé uniquement lors de la réalisation de la vente.
- Retrait possible six mois après la date du dépôt sans frais pour le déposant (lors d'une mise en vente à prix marqués sur nos boutiques en ligne).



RÈGLEMENT PAR CHÈQUE OU VIREMENT



OU



0

**FRAIS
DEMANDÉ
LORS DE LA MISE
EN VENTE**

DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

CALENDRIER DES VENTES DU PREMIER SEMESTRE 2018



VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION MONNAIES

(Antiques, Féodales, Royales, Modernes françaises, Monde, Jetons, Médailles)

<p>Internet Auction janvier 2018 Date limite des dépôts : mercredi 27 décembre 2017</p>	<p>date de clôture : mardi 30 janvier 2018 à partir de 14:00 (paris)</p>
<p>Live Auction mars 2018 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : samedi 06 janvier 2018</p>	<p>date de clôture : mardi 06 mars 2018 à partir de 14:00 (paris)</p>
<p>Internet Auction avril 2018 Date limite des dépôts : lundi 05 mars 2018</p>	<p>date de clôture : mardi 10 avril 2018 à partir de 14:00 (paris)</p>
<p>Live Auction juin 2018 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : samedi 07 avril 2018</p>	<p>date de clôture : mardi 05 juin 2018 à partir de 14:00 (paris)</p>
<p>Internet Auction juillet 2018 Date limite des dépôts : lundi 25 juin 2018</p>	<p>date de clôture : mardi 31 juillet 2018 à partir de 14:00 (paris)</p>



VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION PAPIER-MONNAIE

(Billets France, Monde, anciennes colonies françaises et Dom-Tom)

<p>Live Auction janvier 2018 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : vendredi 27 octobre 2017</p>	<p>date de clôture : mardi 02 janvier 2018 à partir de 14:00 (paris)</p>
<p>Internet Auction février 2018 VENTE SPÉCIALE DELACROIX</p>	<p>dates de clôture : du 27 au 28 février 2018 (clôture sur 2 jours)</p>
<p>Live Auction avril 2018 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : vendredi 9 février 2018</p>	<p>date de clôture : mardi 17 avril 2018 à partir de 14:00 (paris)</p>
<p>Internet Auction mai 2018 Date limite des dépôts : vendredi 20 avril 2018</p>	<p>date de clôture : mardi 29 mai 2018 à partir de 14:00 (paris)</p>
<p>Live Auction juillet 2018 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : vendredi 27 avril 2018</p>	<p>date de clôture : mardi 3 juillet 2018 à partir de 14:00 (paris)</p>

DÉPOSER / VENDRE

AVEC CGB NUMISMATIQUE
PARIS

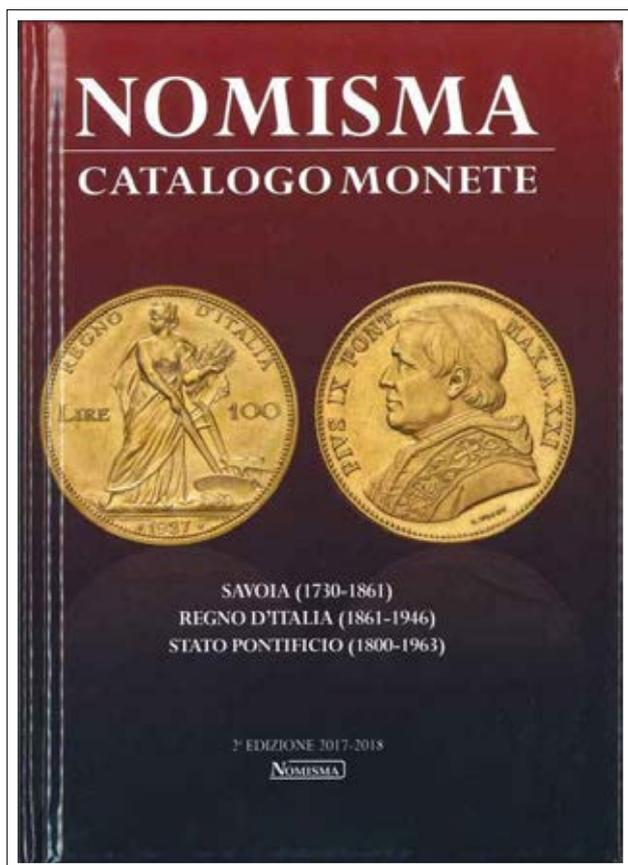
N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous avez besoin de précisions ou de renseignements supplémentaires. Un simple courriel à contact@cgb.fr suffit bien souvent.

Vous pouvez également nous joindre par téléphone au +33 (0) 1 40 26 42 97 du lundi au samedi de 9h00 à 18h00. Par ailleurs nous vous accueillons avec discrétion dans nos bureaux sécurisés du 36 rue Vivienne (2^e arrondissement, Métro Bourse ou Grands Boulevards sur les lignes 3, 8 et 9 – Parking Vinci à 20 mètres) du lundi au samedi de 9h00 à 18h00 en continu.

Un des collaborateurs de CGB Numismatique Paris sera toujours présent pour vous renseigner et vous accueillir.

L'équipe Cgb.fr

NOMISMA, UN CATALOGUE DES MONNAIES ITALIENNES



Le *Nomisma - Catalogo Monete* répertorie et cote toutes les monnaies frappées par la Maison de Savoie entre 1730 et 1861, puis par le Royaume d'Italie entre 1861 et 1946 et par l'État Pontifical entre 1800 et 1963.

La présentation est globalement claire, aérée et soignée. Le catalogue est divisé par règne selon un ordre chronologique. Pour chaque règne, les types sont présentés par ordre décroissant de valeur faciale. Pour chaque type, et chaque millésime, sont indiquées les caractéristiques techniques (métal, poids, diamètre) et pour chaque millésime, le nombre d'exemplaires, l'indice de rareté et les cotes en Euro pour quatre états de conservation. À noter que pour certaines monnaies assez rares sont indiqués les prix réalisés dans des ventes de référence. Les types sont illustrés en couleur avers et revers par de magnifiques exemplaires. Après comparaison avec d'autres ouvrages de référence du domaine, il semble les cotes soient cohérentes et reflètent les prix actuellement pratiqués.

Au rang des regrets, on déplorera que le champ de l'ouvrage soit aussi limité et n'inclue pas les autres états pré-unitaires de l'Italie du XIX^e siècle, à commencer par les éphémères républiques révolutionnaires et autres États napoléoniens, des pans entiers de numismatique qui font tout le charme de la collection de monnaies italiennes. De même, manque une section consacrée à la numismatique de la République Italienne de 1948 à nos jours, tout comme la numismatique saint-marinaise.

Il n'en reste pas moins que ce très joli ouvrage est très utile pour tout collectionneur de monnaies royales italiennes et de monnaies pontificales.

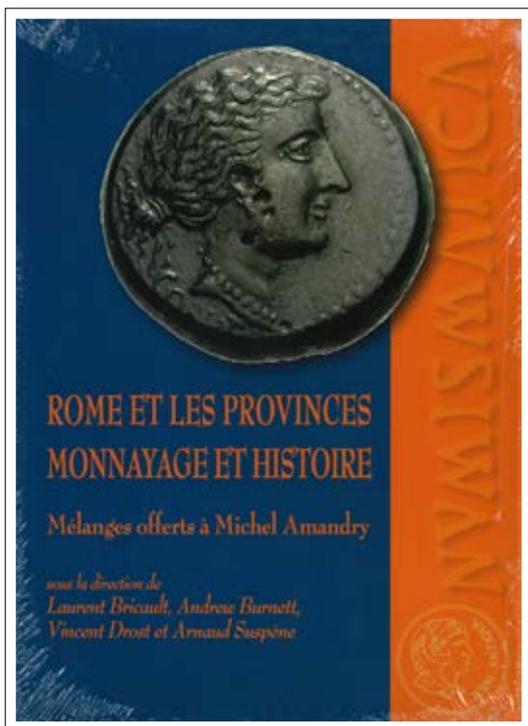
Nomisma - Catalogo Monete - 2^a Edizione 2017-2018, sous la direction de Lorenzo Bellesia, Serravalle 2017, relié, (15,5 x 21,7 cm), 264 pages en couleur, cotes en Euro pour quatre états de conservation, 20 €.

Laurent COMPAROT



Nous vous présentons aujourd'hui la seconde édition du catalogue *Nomisma - Catalogo Monete*. *Nomisma* est une maison de vente numismatique de Saint-Marin mais aussi l'éditeur de la revue mensuelle *Panorama Numismatico* et d'ouvrages spécialisés sur la numismatique italienne.

ROME ET LES PROVINCES : MONNAYAGE ET HISTOIRE



Mélanges offerts à Michel Amandry, *Rome et les provinces monnayage et histoire* sous la direction de Laurent Bricault, Andrew Burnett, Vincent Drost et Arnaud Suspène, *Numismatica Antiqua 7*, Ausonius/Spink, Bordeaux 2017, 463 pages, (210 x 297 mm) couverture cartonnée, nombreuses illustrations n&sb dans le texte. **Réf : LR 86. Prix : 50 €.**

Les mélanges obéissent à un genre particulier, celui d'honorer un savant à l'occasion de sa mise à la retraite ou de son anniversaire, en général (à partir de 60 ans). Pour Michel Amandry dont je fus l'un des élèves il y a plus de trente-cinq ans, c'est à l'occasion de ses 68 ans que ces mélanges lui ont été

officiellement remis en septembre 2017 à l'occasion d'une réunion de la Société Française de Numismatique dont il est le président en exercice.

Trente-sept auteurs, amis, collaborateurs ou élèves de Michel Amandry ont participé à la réussite de ces mélanges qui totalisent trente-et-un articles consacrés à l'historiographie, à la numismatique grecque, celtique, provinciale et romaine.

Après la table des auteurs (p. 3-4), le sommaire des articles (p. 5-6), les remerciements (p. 7), un portrait de Michel Amandry (p. 8), une introduction sur Michel Amandry et son œuvre (p. 9-11), la bibliographie de Michel qui compte près de 400 entrées sans les comptes-rendus bibliographiques, la table des abréviations (p. 33-34), l'ouvrage se poursuit avec les 31 contributions classées méthodiquement par grands centres d'intérêts sur la méthodologie et les monnaies antiques.

Nous invitons nos lecteurs à consulter la table des matières afin de découvrir la richesse et la diversité des articles des intervenants (p. 35-450). L'ouvrage est complété par un index des noms (p. 451-454), un index des lieux (p. 455-459) et un index thématique (p. 461-463).

Le prix raisonnable de 50 € pour un ouvrage d'une telle ampleur et d'une grande qualité éditoriale est une gageure qu'ont remplie les concepteurs de ce volume dont l'édition a été confiée à Ausonius qui n'est plus à présenter, associé pour la circonstance à Spink (Londres). Ce volume est le septième volume de la collection Antiquita.

Je vous conseille donc très implicitement l'acquisition de ce volume qui sera certainement épuisé très rapidement et jouit déjà d'un prestige et d'une renommée bien mérités.

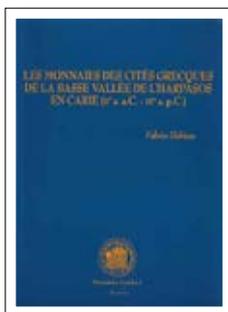
Laurent SCHMITT



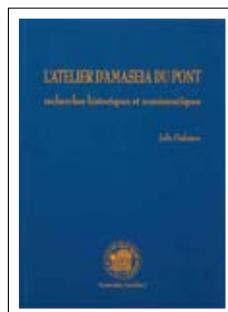
LG61
Gangra-Germanicopolis de Paphlagonie - étude de numismatique et d'histoire
Numismatica Anatolica 6
BRICAULT Laurent,
DELRIEUX Fabrice
40€



LZ01
Zéla sous l'Empire Romain : étude historique et corpus monétaire
Numismatica Anatolica 4
DALAISON Julie,
RÉMY Bernard,
AMANDRY Michel
30€



LM252
Les monnaies des cités grecques de la basse vallée de l'Harpasos en Carie, II^e siècle a.C.-II^e siècle p.C
Numismatica Anatolica 3
DELRIEUX Fabrice
30€

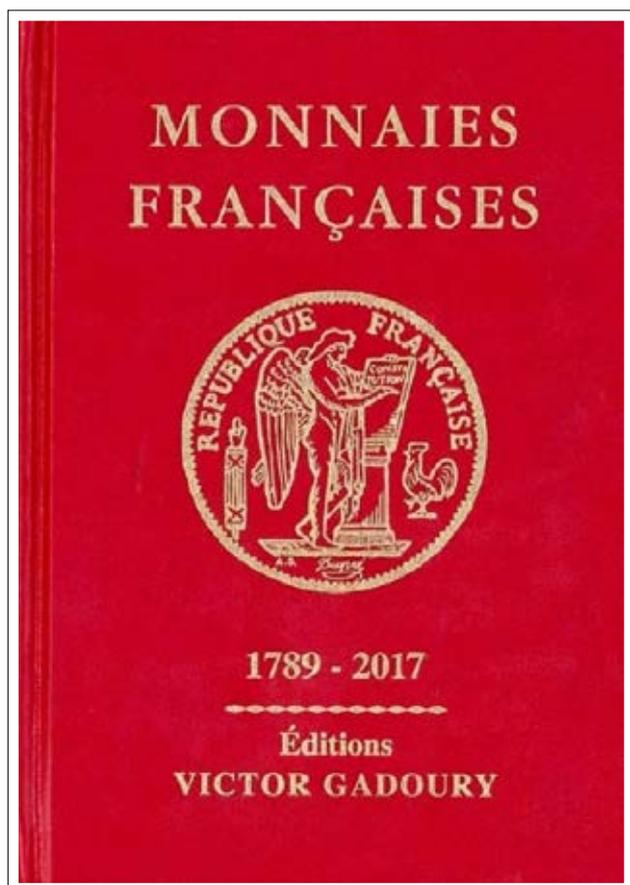


LA94
L'atelier d'Amaseia du Pont : recherches historiques et numismatiques
Numismatica Anatolica 2
DALAISON Julie
30€



LS72
Sylloge Nummorum Graecorum.
France 7 Département des monnaies, médailles et antiques. Paphlagonie, Pont et Arménie Mineure
DALAISON Julie
70€

LA NOUVELLE ÉDITION DU GADOURY, MONNAIES FRANÇAISES 1789-2017



On a beau être l'éditeur de la publication concurrente, il n'en reste pas moins que la parution de cette nouvelle édition du « *Gadoury rouge* » dédié aux monnaies françaises entre 1789 et 2017 est un événement. D'ailleurs, le terme concurrent est bien trop exagéré tant les relations entre les deux éditeurs ont toujours été respectueuses et amicales. Avec le recul, on peut affirmer que la coexistence du *Franc* et du « *Gadoury* » a sans aucun doute permis de mieux connaître et comprendre les numismatiques moderne et contemporaine françaises.

Comme à l'accoutumée, cette vingt-troisième édition du « *Gadoury* » se présente sous la forme d'un livre de petit format à la traditionnelle couverture rigide rouge au lettrage doré. L'ouvrage répertorie et cote toutes les monnaies françaises de 1789 à 2015, toutes les commémoratives de 1989 à 2001, les monnaies de Monaco, les Euros de France circulants, les Euros de France or et argent, les monnaies en or de Napoléon en Italie et les monnaies en or du Royaume de Westphalie. À noter à la fin de l'ouvrage un très intéressant dossier consacré aux essais, piéforts, épreuves et flans brunis de Napoléon III.

Bien sûr, le morceau de choix reste la partie consacrée aux monnaies en franc. Même si la présentation générale reste

conforme aux standards de ce classique, Francesco et Federico Pastrone ont su faire évoluer l'ouvrage avec bien sûr des photographies en couleur depuis 2011 mais aussi - et c'est évident dans cette édition - de très nombreuses illustrations et agrandissements afin de mieux identifier les types et variétés. Les essais, quand ils existent, sont illustrés avec souvent un zoom sur l'endroit où est inscrit le mot ESSAI. Les monnaies choisies pour illustrer l'ouvrage ont été sélectionnées avec soin avec la mention de nombreux collectionneurs ou professionnels.

Au niveau des cotes, sans me livrer à un comparatif ligne par ligne, on peut constater une relative cohérence entre le « *Gadoury* » et *Le Franc*. Cela n'exclut pas qu'il puisse y avoir de très fortes différences entre les deux ouvrages, en particulier pour les monnaies à faible tirage et pour les états exceptionnels. On citera au hasard l'exemple du 1/2 franc 1828 W mais il y a en bien d'autres. Ces disparités peuvent sans doute être aussi expliquées par l'absence d'un état de conservation intermédiaire entre le SUP et le FDC, le fameux SPL introduit en 1995 par Michel Prieur dans *Le Franc*. Il est désormais acquis que la meilleure prise en compte des états de conservation par les collectionneurs se traduit par une hausse exponentielle des cotes sur les plus hauts niveaux de conservation.

Au niveau des réserves, on peut souligner une présentation pas toujours homogène et parfois confuse avec l'ajout de flèches ou le positionnement d'agrandissements photographiques. Au niveau des illustrations, on regrettera des photographies tirant parfois sur le rose pour les monnaies en argent ou encore tirant excessivement sur le jaune pour les monnaies en or. On retrouve ce travers pour les monnaies en métaux précieux de la Monnaie de Paris, souvent illustrées par les images des projets et donc pour le coup peu perfectibles. À noter que ce travail de recensement de l'abondante voire surabondante production en or et en argent de monnaies Euro de la Monnaie de Paris est remarquable.

Cette vingt-troisième édition est donc bien loin d'une simple mise à jour de l'édition précédente tant elle illustre un véritable travail de fond et d'amélioration de la part des auteurs. Entre la somme énorme d'informations contenues et l'immense travail d'illustration, le collectionneur y trouvera donc son compte et l'occasion d'enrichir avec raison sa bibliothèque numismatique.

Monnaies françaises 1789 - 2017 - 23^e édition, Monaco, 2017, relié, (15 x 21cm), 580 p., cotes pour 4 états de conservation, illustrations en couleur, 29 €.

Laurent COMPAROT



JOURNÉE D'ÉTUDES DE LA SFN : SENSUALITÉ ET SEXUALITÉ EN NUMISMATIQUE

« Sensualité et sexualité en numismatique » tel est le thème de la prochaine journée d'études de la Société Française de Numismatique (SFN) qui se tiendra samedi 2 décembre 2017 dans les locaux de la Bibliothèque Nationale de France, rue de Richelieu (Paris 2^e).

La thématique de cette journée d'étude s'inscrit dans le renouvellement des sciences historiques et sociales, notamment l'histoire des sensibilités et les études de genre. Ainsi les objets monétiformes, dans leur matérialité, dans une vaste Europe méditerranéenne de l'Antiquité à l'époque moderne, seront abordés sous cet angle, permettant un croisement disciplinaire, géographique et chronologique inédit.

Les questions de l'iconographie et de la représentation de motifs sensuels et sexuels, des pratiques et des usages des objets qui les portent, ou encore du regard des historiens et numismates sur ceux-ci, seront au cœur des interventions.

Dans quelle mesure un motif iconographique était-il choisi pour susciter le désir ? Comment les usagers de la monnaie percevaient-ils ces choix et cela a-t-il influencé la circulation des espèces ? Des pièces de monnaie étaient-elles par ailleurs particulièrement réservées à certaines pratiques, comme les échanges de faveurs ? Enfin, comment nos devanciers ont-ils perçu la nudité ou

Nos utilisateurs
sont nos plus
belles pièces.
delcampe



Nouveau site prochainement : www.delcampe.net

l'érotisme figuré sur certains monnayages et à quel point leurs travaux en ont-ils été influencés ?

C'est autour de cette problématique en trois axes – conception, perception et utilisation à l'époque et perception a posteriori – que les intervenants vont livrer et partager leurs observations.

PROGRAMME

Matinée (9H30-12H30)

- Présentation et introduction par Sylvie Steinberg et François de Callatay ;
- Soline Berger et Franck Wojan – « Il n'est pas donné à tout le monde d'aller à Corinthe » : sexe et monnaies en Grèce ancienne ;
- Sylvia Nieto, Julia Genechesi et Stéphane Martin – Pour une approche genrée des monnayages celtiques : iconographie et usages de la monnaie au second âge du Fer ;
- Dominique Hollard – La violente nudité de la déesse celtique des combats ;
- Vincent Drost – La question de la nudité sur le monnayage romain ;
- Marie-Adeline Le Guennec – De l'usage de jetons à motifs érotiques : le dossier des spintria romaines.



Statère de Thasos - réf.CGB Numismatique Paris v47_0051

Après-midi (14h00-17h00)

- Vincent Geneviève – Viril ou insultant ? A propos d'un graffiti sur un léopard d'or ;
- Thibault Cardon – « Le cœur humain recèle des bas-fonds qu'il ne faut pas trop sonder en détail » : méreaux médiévaux et modernes à l'iconographie sexuelle ;
- Jérôme Jambu – Sensuelles, les monnaies modernes ?
- Christian Charlet – Les lugini « à la Mademoiselle » ;
- Patrice Baubeau – Fausse monnaie de la débauche et or du mariage à Nice à la fin du XIX^e siècle ;
- Conclusion et perspectives (Sylvie Steinberg et François de Callatay).



*Double Excellente d'Isabelle et Ferdinand d'Espagne
réf.CGB Numismatique Paris v60_0254*

Informations pratiques

Paris, BnF-Richelieu,
Salle Emilie du Châtelet et Salon d'honneur
Samedi 2 décembre 2017

Organisation : Thibault Cardon et Jérôme Jambu
Présidence : Michel Amandry et Jérôme Jambu
Modération et discussion : Sylvie Steinberg et François de Callatay

Le nombre de places étant limité à 50, il est vivement conseillé de s'inscrire au préalable en adressant un courriel à l'adresse asfnum@hotmail.fr. Un buffet sera organisé le midi sur place. Le programme de la journée d'études est téléchargeable sur le lien suivant : [Journée d'études de la SFN : Sensualité et sexualité en numismatique](#).

L'équipe Cgb.fr

COURS DE NUMISMATIQUES : RENTÉE DES CLASSES

Des cours de numismatiques sont dispensés chaque année à l'école du Louvre et à l'École Pratique des Hautes Études (ÉPHÉ, IV^e section).

Frédérique Duyrat, Directeur du département des Monnaies, médailles et antiques, Bibliothèque nationale de France et Julien Olivier, Chargé de la collection des monnaies grecques, dans le cadre de l'école du Louvre, pour la deuxième année, animeront un cours consacré à « la monnaie grecque à l'époque classique » qui sera l'occasion d'aborder les monnayages grecs entre les guerres médiques (490-480 av. J.-C.) et la conquête de l'Empire achéménide par Alexandre le Grand (336-323 av. J.-C.).

Les cours auront lieu un lundi sur deux de 15h45 à 17h45 à partir du lundi 13 novembre 2017 et prendront fin le lundi 9 avril 2018.

François de Callatay, directeur d'études à l'ÉPHÉ (Sciences historiques et philologiques) dans le cadre du séminaire sur l'histoire monétaire et financière du monde grec, reprendra ses cours à partir du jeudi 16 novembre 2018 de 14h00 à 16h00, salle de l'ÉPHÉ, INHA, rue Vivienne, 75002 Paris. Les cours porteront sur l'économie monétaire du monde hellénistique et l'historiographie des monnayages grecs (XVI^e-XVIII^e s.)

Antony Hostein, directeur d'études à l'ÉPHÉ (Sciences historiques et philologiques) dans le cadre du séminaire sur l'histoire monétaire du monde romain, reprendra ses cours à partir du jeudi 26 octobre 2017, puis du 9 novembre. Les deux thèmes abordés cette année porteront sur les cités et empe-

reurs dans la crise des années 240-260 : le témoignage des monnaies provinciales et l'actualité de la recherche : la monnaie en Gaule romaine (I^{er} s. av. - V^e s. ap. J.-C.). Les cours se tiendront salle de l'ÉPHÉ, INHA, rue Vivienne, 75002 Paris. Marc Bompaire, directeur d'études à l'ÉPHÉ (Sciences historiques et philologiques), dans le cadre du séminaire sur la numismatique et économie monétaire de l'occident médiéval et moderne, reprendra ses cours à partir du vendredi 27 octobre 2017 avec quatre thèmes cette année : 1. Monnayages et crises monétaires au XIV^e siècle ; 2. Le monnayage au Moyen Âge : les mots et les techniques ; 3. Ouvrages et travaux récents ; 4. Monnaies médiévales et modernes en ligne (le quatrième vendredis de chaque mois). Les cours se tiendront en Sorbonne le vendredi de 14h00 à 16h00.

D'autres cours ou conférences pourraient venir se greffer sur ces enseignements dont nous ne manquerons pas de vous communiquer les intitulés et les horaires quand ils seront connus.

Pour l'ensemble de ces cours et séminaires, une inscription est obligatoire, voir les conditions auprès de l'École du Louvre et l'ÉPHÉ (Sciences historiques et philologiques). En revanche, aucun niveau universitaire n'est obligatoire pour suivre ce cursus.

Le cas échéant, n'hésitez pas à me contacter afin d'obtenir des informations complémentaires (Laurent Schmitt, schmitt@cgb.fr).

Laurent SCHMITT

**TOUTES
VOS MONNAIES
SONT UNIQUES
PROTÉGEZ-LES !**

**MADE IN
FRANCE**

GENI
GRADATIONS & EXPERTISES
NUMISMATIQUES INTERNATIONALES

SERVICES DE
GRADATIONS
ET D'EXPERTISES

Bientôt disponible sur
 Google play

Bientôt disponible sur
 App Store

Application mobile
disponible en juillet

FLASHEZI

TARIFS :

- **12€^{TTC}** Valeur monnaie inférieure à 1000€
- **24€^{TTC}** Valeur monnaie supérieure à 1001€

UN SERVICE UNIQUE :
AUTHENTIFICATIONS / GRADATIONS / PHOTOS HD.
NOMBREUSES INNOVATIONS TECHNIQUES.
ÉCHELLE DE SHELTON, GRADE DE 1 À 70.

contact@geni.expert - Tel : 06.68.71.06.72

www.geni.expert



Depuis vingt ans, nous travaillons à la rédaction d'un ouvrage consacré aux monnaies royales de Louis XIII à Louis XVI (1610-1793). Nous disposons d'une documentation de près de 400 000 photos d'archives permettant la publication détaillée de la plupart des monnaies de cette période. Si vous possédez des monnaies absentes des ouvrages de référence, nous serions ravis de vous fournir notre analyse et de les publier. N'hésitez pas à m'expédier un [courriel](#) avec la photo de la monnaie, son poids et son diamètre.



Arnaud CLAIRAND

LA PIÈCE DE QUATRE SOLS DITE « AUX DEUX L COURONNÉES » FRAPPÉE EN 1697 À TOURS (E) : VARIANTE DE BUSTE SANS RUBAN

Monsieur Romuald Pénin nous a aimablement adressé la photographie d'une pièce de quatre sols aux deux L couronnées frappée en 1697 à Tours (E). Cette monnaie présente la particularité de ne pas présenter de ruban à l'arrière de la perruque. Les chiffres de frappe des espèces réformées à Tours en 1697 ne sont pas connus.



LE DIXIÈME D'ÉCU DIT « AUX TROIS COURONNES » DE LOUIS XIV FRAPPÉ EN 1713 À GRENOBLE (Z)

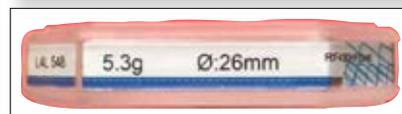
Frédéric Droulers signale dans la dernière édition de son *Répertoire* (2012) un dixième d'écu dit « aux trois couronnes » de Louis XIV frappé à 24 296 exemplaires en 1713 à Grenoble (Z). Nous avons pu recenser trois exemplaires de cette monnaie toutes issues des mêmes carrés de droit et de revers. L'un nous a été signalé par Rudy Coquet, le second figure dans une collection Grenobloise et le troisième appartient à la collection Charlet et sera présenté à la vente la LIVE AUCTION du 12 décembre 2017 sous le n° bry_459408. D'après nos recherches en archives, seuls 5 exemplaires ont été mis en boîte.



LE DEMI-SOL DIT « À L'ÉCU » DE LOUIS XVI FRAPPÉ EN 1779 À LYON (D)

Monsieur Fabrice Fontenelle nous a aimablement adressé la photographie d'un demi-sol dit « à l'écu » de Louis XVI frappé en 1779 à Lyon (5,3 g, 26 mm). Aucun demi-sol pour ce millésime et cet atelier n'est mentionné dans le *Répertoire* de Frédéric Droulers. Nos recherches aux Archives nationales

n'ont pas permis de trouver les chiffres de frappe de ces demi-sols.



LE DIXIÈME D'ÉCU DIT « AUX TROIS COURONNES » DE LOUIS XIV FRAPPÉ EN 1713 À NANTES (T)

Monsieur Pluskat nous avait signalé en janvier 2015 un dixième d'écu dit « aux trois couronnes » de Louis XIV frappé en 1713 à Nantes (T). Cette monnaie a été proposée à la vente sur ebay France le 31 août 2014 par David Szapary-Donadello à Pacy-sur-Eure. Frédéric Droulers signale 84 901 dixièmes d'écu frappé à Nantes en 1713 mais aucun exemplaire retrouvé. Il précise que 61 300 exemplaires ont été frappés sous le juge-garde « l'Echasserie » et 23 600 sous le juge-garde « Rieux ». D'après nos recherches en archives, 26 exemplaires ont été mis en boîte sous Léchasserie et 10 sous le juge-garde Mathieu des Rieux.



PCGS Dealers Exclusive Show



Invitation Gratuite Sur Simple Demande

**Experts, Revendeurs ou
Maisons de ventes**
40 Maisons de numismates
présentent leurs collections,
monnaies ou billets d'exception
dans le cadre prestigieux et
entièrement sécurisé des Salons
Hoche pour une journée
Exceptionnelle !

**Salons Hoche
PARIS 8^e
25 Nov.2017**

Toutes les infos sur ce Salon sur



PCGS Collectors Universe
PCGSEuropeInfo@collectors.com
+ 33 (0)1 40 20 09 96



LES CIRCUITS MONÉTAIRES DE LA TRAITE NÉGRIÈRE

Beaucoup de choses ont été écrites sur l'argent et les profits tirés de la traite négrière, mais rares sont les études consacrées aux flux monétaires générés par celle-ci. Pourtant, une approche mondiale des circuits monétaires de la traite permet, dans une démarche d'histoire globale, de révéler la mécanique de ces flux commerciaux et leur extension réelle.

Dans le prolongement de la théorie mercantiliste énoncée au XVI^e siècle, la pensée économique développée par le Surintendant des Finances Colbert (1619-1683) vise à favoriser l'entrée des métaux précieux dans le royaume grâce à une balance commerciale excédentaire. On pourrait la résumer ainsi : la richesse et la puissance d'un pays se mesurent à l'aune des quantités d'or et d'argent dont celui-ci dispose.

Au XVIII^e siècle, alors que l'Angleterre est surtout soucieuse d'accaparer l'or, c'est l'argent que la France cherche à s'approprier, notamment celui extrait de l'Amérique espagnole.

Pour comprendre la stratégie commerciale internationale de la France à cette époque, il faut toujours garder ces principes généraux à l'esprit.



Double guinée de Charles II frappée à Londres en 1664.

Cette pièce est ainsi dénommée parce que le métal servant à sa frappe était importé de Guinée. D'ailleurs, l'éléphant placé sous l'effigie du monarque indique que l'or a été fourni par la Royal African Company.

LA PRIORITÉ : ATTIRER LE MÉTAL ARGENT...

À cette époque, c'est l'Amérique espagnole qui est la plus grande productrice d'argent, grâce à ses mines du Mexique, du Pérou et de Bolivie. En 1792, le député Louis Marthe de Gouy estime la production annuelle des mines d'argent espagnoles du Nouveau Monde à cent vingt millions de livres tournois, soit environ cinq cent quatre-vingt tonnes de métal !

Cependant, cet argent ne restait pas longtemps sous sa forme brute, car il était rapidement transformé en pièces sonnantes et trébuchantes, les fameuses « piastres gourdes », par des ateliers monétaires installés à Mexico, Lima et Potosi. Attirer ces monnaies était donc un objectif prioritaire pour les autorités françaises.

C'est le commerce avec Saint-Domingue (actuelle Haïti), et notamment la vente d'esclaves à l'Espagnol, qui offrait les plus grandes opportunités. Après avoir quitté les côtes africaines, les navires négriers se dirigeaient vers Saint-Domingue, notamment Port-au-Prince et le Cap-Français (actuel Cap-Haïtien), pour y exposer et y vendre leur cargaison humaine. Là, nombreux étaient les clients espagnols venus de la partie orientale de l'île ou de Porto-Rico pour y acheter les esclaves nécessaires à leurs plantations. Ils les payaient en piastres d'argent, en moyenne cent soixante-quinze par esclave. Même s'ils achetaient du sucre, du tabac, des bois exotiques et d'autres produits, les capitaines de navires négriers conservaient la plus grande part possible des piastres acquises à

Saint-Domingue, car leur revente en France était des plus sûres et rentables avec une prime garantie de 4,75 %, alors que les cours des matières premières coloniales pouvaient subir d'importantes variations, ou tout simplement être gâtées durant le voyage.

Cette « prime à la piastre » est due à ce qu'en France, plus que dans n'importe quel autre pays d'Europe, l'argent était survalué par rapport à l'or. En effet, depuis le milieu du XVIII^e siècle en France, il ne fallait que quatorze grammes d'argent et 5/8^e (soit 14,625g) pour faire un gramme d'or, contre quinze grammes et 1/8^e (soit 15,125g) en Angleterre et quatorze grammes et 7/9^e (soit 14,778g) en Hollande. C'est pour cela qu'un énorme système d'importation des piastres en France s'est alors organisé. Ce trafic s'appuyait principalement sur la vente des esclaves à Saint-Domingue, mais aussi sur le commerce en droiture de produits venus de la métropole, souvent revendus en contrebande dans la partie espagnole de l'île... Saint-Domingue, surnommée « la perle des Antilles », devint alors rapidement la destination prioritaire du commerce atlantique, allant jusqu'à représenter 85 % du trafic entre Nantes et les Antilles en 1786 !



Exemples de piastres gourdes frappées à Mexico, Lima et Potosi

La dissimulation des piastres étant chose aisée, il est impossible de connaître les quantités réellement importées en France : 200 000 pièces par an d'après l'abbé Raynal, 1 000 000 d'après Hillard d'Aubertui qui est certainement encore très en dessous de la réalité puisque rien que dans les ports de Nantes et Bordeaux 5 713 000 piastres ont été débarquées en 1783 ! À nouveau, Louis Marthe de Gouy estime qu'avant 1783, la France arrivait à attirer une valeur de soixante-dix millions de livres tournois de l'argent extrait de l'Amérique espagnole, puis soixante millions à partir de cette date, dont quarante venaient du seul commerce avec Saint-Domingue !

LES CIRCUITS MONÉTAIRES DE LA TRAITE NÉGRIÈRE

COMPAGNIE DES INDES.

LISTE des Marchandises apportées par le Vaisseau la Syrenne, venant de Pondichery & Bengalle, arrivé à l'Orient le 20 Septembre 1726, lesquelles seront vendues à Nantes le 12 Novemb. prochain & jours suivans, conjointement avec celles des Vaisseaux le Duc de Chartres, le Neptune & l'Apolon.

S C A V O I R ,

67103	Livres Poivre.
109752	Livres Salpêtre.
12131	Livres Laque en bois.
14062	Livres Laque platte.
135500	Livres Cauris.
43574	Livres bois rouge.
28980	Livres Soye Tany.
180	Pieces Garas blancs.
473	Pieces Adatays.
4100	Pieces Sanas blancs.
3000	Pieces Hamans.
8270	Pieces Caffes.
160	Pieces Nenfouques.
1920	Pieces Tanjeb.
3260	Pieces Mallemolles.
3810	Pieces Terindannes.
400	Pieces Toques.
1522	Pieces Doreas.
2000	Cravattes unies.
640	Pieces Jamdanis.
1800	Pieces Bazins.
2500	Pieces Mouchoirs de Bengale.
160	Pieces Fottes.
320	Pieces Halibanis.
560	Pieces Tapsels.
1	Jarre de Gerofles confits.

Marchandises omises dans la Liste des Cargaisons de Vaisseaux le Duc de Chartres, le Neptune & l'Apollon.

600 Pieces Doreas de la Coste.

Le Vaisseau venant de la Chine, est attendu dans le courant de ce mois.

Le Vaisseau l'Hercule, venant des Indes, doit arriver dans les premiers jours d'Octobre.

La Compagnie donnera la Liste de leurs Cargaisons aussitost après leur arrivée.

Annonce de la vente des marchandises rapportées des Indes en 1726 par le vaisseau La Syrenne et autres navires dont 135.500 livres de cauris (soit presque soixante-huit tonnes). Archives municipales de Nantes HH 224-48



Ce tas de mille cauris équivalait à un écu d'argent à Ouidah.

© Arc'Antique - Nantes

Or, aux Maldives les cauris s'achetaient à seulement six sols la livre, alors qu'ils s'échangeaient pour une valeur de trente-cinq sols la livre le long de la *Côte des esclaves* ! Rapporter des cauris au royaume de Ouidah était donc à la fois indispensable et extrêmement rentable pour les négriers qui là s'en « *servent fort avantageusement pour le commerce* »... D'autant que le prix généralement observé durant la seconde moitié du XVIII^e siècle était de quatre-vingt mille cauris par « esclave mâle », la moitié pour les femmes et les enfants. Aussi, les capitaines négriers se devaient-ils d'arriver à Ouidah les cales pleines de cauris. C'est pour cela que ces coquillages formaient souvent la masse principale de marchandises de traite importées et exportées depuis Nantes et surtout Lorient. Par exemple, le navire *Le Saturne* quitte Nantes pour la Côte de Guinée en juin 1789² en emportant près de trente-cinq tonnes de cauris dans ses cales !

Même si cela semblait curieux aux Européens, l'usage local des cauris comme devise de référence et comme moyen de paiement quasi exclusif entraînait en parfaite résonance avec le dogme colbertiste puisqu'il limitait les sorties d'argent métal pour l'achat des esclaves, sans compter qu'il réduisait la nécessité de constituer, puis d'acheminer, un large assortiment de marchandises de traite. Cet usage monétaire particulier du cauri explique ainsi en grande partie pourquoi le royaume de Ouidah a attiré tant de négriers français, dont trois cents expéditions venues de Nantes.

Tout à côté, dans le royaume voisin d'Ardra, la tradition voulait que les Européens paient leurs achats moitié en cauris, moitié en marchandises comme des eaux de vie, des miroirs, des étoffes, des couteaux, des fusils..., mais aussi des pièces d'argent, à savoir des « écus de Hollande et d'Angleterre ». Ces pièces d'argent évoquées ici sont bien à considérer comme des marchandises, au même titre que les autres, et l'on voit donc ici que lorsqu'il fallait payer en matière d'argent, c'était bien du métal anglais et hollandais que l'on exportait, mais pas du métal français !

De facto, la quasi absence des négociants français le long de la *Côte de l'or* (actuel Ghana) s'explique par les mêmes raisons. Certes, il ne faut pas négliger la multitude d'intrigues fomentées par les Anglais auprès des autorités locales pour interdire aux négociants français l'accès de cette côte où la « qualité des esclaves » était réputée la meilleure de toute l'Afrique. Cependant, nul doute que la France aurait pu trouver les moyens d'y prendre pied si elle l'avait vraiment voulu. Alors, pourquoi ne pas l'avoir fait ? Assurément parce que cela ne répondait pas à la priorité colbertiste. Pour résumer de façon triviale, on pourrait dire que « sur la *Côte de l'or*, il n'y avait pas d'argent à se faire », au sens premier du terme... Rappelons que l'importation de l'or était bien la priorité des autorités anglaises, mais pas celle de la France. Pire... le capitaine David Dunn, négrier actif le long de la *Côte de l'or*, affirme qu'il faut y payer les esclaves en poudre d'or fin : huit onces (249 g) pour un homme et six (187 g) pour une femme en 1763, et par suite de l'augmentation des prix, il faut même onze onces et demie (358 g) pour un homme et neuf onces et demie (295 g) pour une femme en 1777 ! À cela s'ajoutait pour chaque navire le règlement du droit de commercer s'élevant, en 1781, à quarante-huit livres sterling payables en monnaies sonnantes et trébuchantes, soit presque trois cent cinquante grammes d'or pur tout droit venus d'Angleterre... Inacceptable pour un esprit colbertiste !

Ainsi, comme des petits cailloux blancs, les circuits monétaires nés de la traite négrière permettent de reconstituer l'orientation générale du grand commerce international fran-

2 Archives Départementales de Loire-Atlantique 1 J 681.

LES CIRCUITS

MONÉTAIRES DE LA TRAITE NÉGRIÈRE

çais du XVIII^e siècle dont la pierre angulaire était Saint-Domingue. Ils révèlent les axes stratégiques majeurs de ce que l'on appelait alors le « commerce circuiteux » et expliquent l'organisation géographique du négoce français dont la fonction essentielle était d'enrichir le royaume en argent métal. Jusqu'à la fin du Siècle des Lumières, le hasard n'avait que peu de prise sur le commerce extérieur français qui demeura fortement influencé par la doctrine colbertiste.

Ce sont les bouleversements politiques de la fin du siècle, guerre d'indépendance des États-Unis, Révolution française, Révolution haïtienne, qui vont mettre un terme à ce bel ordonnancement rêvé par Colbert. L'avènement des valeurs humanistes mettait fin à l'ère de la seule valeur marchande de l'Homme.

BIBLIOGRAPHIE :

- d'Auberteuill Hillard, *Considérations sur Saint-Domingue*, Paris, 1776.
- Haudrère Philippe, « La monnaie de Pondichéry au XVIII^e siècle », actes du colloque *Les relations entre la France et l'Inde de 1673 à nos jours*, tenu à Nantes sous la direction de Jacques Weber, édition les Indes Savantes, Paris, 2002, pp. 39-47.
- Lacombe Robert, « Histoire monétaire de Saint-Domingue et de la République d'Haïti, des origines à 1874 », *Revue d'histoire des colonies*, 1956, pp. 273-337.
- Marthe de Gouy Louis, *Idées sommaires sur la restauration de Saint-Domingue*, Paris, 1792.
- Pétré-Grenouilleau Olivier, *L'argent de la traite, milieu négrier, capitalisme et développement : un modèle*, éditions Aubier, Paris, 2009.
- Raynal abbé, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, Paris, 1770.
- Salaün Gildas, *L'atelier monétaire de Nantes sous l'Ancien Régime*, numéro hors-série d'*Armor Numis*, Nantes, 2003.
- Salaün Gildas, « Les cauris, monnaies de la traite négrière au XVIII^e siècle », *Monnaie magazine*, septembre et octobre 2017, pp. 38-41.
- Sparks Randy J., *Là où les nègres sont maîtres, un port africain au temps de la traite*, Alma éditeur, Paris, 2017.
- Zay Ernest, *Histoire monétaire des Colonies françaises*, Paris, 1892.

Gildas SALAÛN



OLIVIER GOUJON NUMISMATIQUE
CONSTRUISSONS ENSEMBLE VOTRE COLLECTION

VENTE et ACHAT (Estimations gratuites)

- Monnaies antiques, royales, modernes et étrangères
- Billets France et Monde
- Jetons, médailles, actions ...
- Nouveautés euros (Liste sur demande)

Découvrez notre site internet avec notre boutique en ligne :
www.ognumis.fr

Adresse du Magasin :
(Anciennement Panorama Numismatique)
4, rue des Panoramas - 75002 - PARIS
Tel : 01 42 33 38 31 - 06 18 36 37 60
Mail : ognumis@laposte.net



Métro : Bourse
ou Grands Boulevards
Du Lundi au Vendredi
10h - 12h et
14h - 18h

SIREN 800 568 222
DEPUIS 2006 : COMPÉTENCE - SERVICE - DISCRETION

DE LA VIROLE BRISÉE SOUS CHARLES X ET LOUIS-PHILIPPE

RECTIFICATION DU TIRAGE DE LA F312

Durant le règne de Charles X, une innovation technologique va marquer un tournant important dans la fabrication des monnaies. Jusqu'à lors la tranche était marquée au préalable des deux faces de la pièce. Cette étape de cordonnage utilisait deux coussinets qui via la machine de Castaing marquait en creux la tranche des flans. Puis la pièce passait à la frappe au balancier où était utilisée une virole pleine qui maintenait la pièce en lui assurant une rotondité et créait un listel de protection.

La frappe en virole brisée permet, elle, de frapper en même temps les deux faces et la tranche. Ce mode, connu depuis plusieurs siècles, avait été amélioré plus récemment par Droz (conférer les écus de six livres, dits de Calonne, à l'effigie de Louis XVI en 1786). Mais manifestement pas de manière suffisamment convaincante pour être adopté. Il faut attendre le règne de Charles X et les améliorations de Moreau à ce procédé pour voir apparaître des frappes destinées à la circulation. Un rapport de la Commission des Monnaies du 23 février 1830 nous renseigne sur ce tournant technologique. En voici un extrait :

« Messieurs, Vous avez reconnu l'imperfection du système suivi jusqu'à ce jour pour la marque sur la tranche des espèces fabriquées et toujours désireux de remédier à un abus, dès qu'il vous est signalé, vous avez décidé que les essais précédemment faits par l'ancienne administration, pour le monnayage en virole brisée, seraient continués. Vous nous avez chargé du soin de les diriger ; nous venons vous rendre compte de cette mission ; Mais avant de vous faire connaître les résultats, nous devons chercher à vous retracer, le plus succinctement possible, tout ce qui a été fait pour les obtenir.

En octobre 1824, le Sr Moreau, monnayeur en chef de la Monnaie de Paris, fit proposer à l'Administration d'appliquer le système de la virole brisée au monnayage des espèces ; sa proposition fut agréée ; plusieurs essais eurent lieu avec succès ; les uns avaient pour but d'imprimer la tranche en relief ou lettres saillantes, les autres en lettres creuses. Plusieurs rapports contradictoires furent adressés à l'Administration, sur sa demande, relativement au mode à préférer, et dans l'un et l'autre cas, le procédé de la virole brisée perfectionné par M. Moreau, fut reconnu applicable aux balanciers actuellement en usage. Nous ignorons quels sont les motifs qui se sont opposés à donner suite aux essais qui avaient été faits, et nous remarquons que les expériences commencées en 1824 n'ont été reprises qu'en 1827, époque à laquelle M.M. Gengembre, Saulnier, Lerat et autres furent appelés à donner leur avis sur ce procédé, dont l'application tend à perfectionner notre système monétaire et à produire des améliorations qui ne peuvent être contestées et que nous nous réservons de développer.



L'un des plus grands inconvénients au système de cordonnage actuel, c'est qu'il est impossible d'obtenir une identité même approximative dans l'impression et le placement des mots de la légende DOMINE SALVUM FAC REGEM ; c'est le hasard seul qui en décide. La pièce étant cordonnée avant le frappeage, se

trouve ensuite placée sous le balancier, sans que le monnayeur puisse savoir dans quel sens est gravé la légende de la tranche, ni où elle commence. Il en résulte que le mot DOMINE, le premier de la phrase, se trouve au bas du buste du Roi, tantôt en haut, quelques fois les lettres sont dans le sens de celles qui entourent l'effigie et quelque fois dans le sens opposé ; c'est une imperfection choquante que le procédé nouveau fera disparaître.

Une autre déféctuosité qui se fait trop souvent remarquer sur le cordon de nos monnaies, c'est que des mots y sont tronqués ou omis, ou enchevêtrés les uns dans les autres, ce qui provient du mauvais état des machines actuelles à cordonner, que le temps a détériorées, et de la promptitude de l'action du cordonnage qui ne permet pas de s'assurer que les flans sont également bien placés entre les coussinets.



Dans le nouveau système deux moyens sont offerts pour imprimer le cordon, le premier, par des lettres saillantes sur la virole qui se reproduisent en creux sur la pièce ; le deuxième au contraire, par des lettres en creux qui produisent un cordon en relief ; nous n'avons pas hésité à donner la préférence à ce dernier mode.

Les légendes en lettres creuses viennent rarement bien au balancier ; elles n'opposent pas d'obstacles à l'altération des monnaies qu'on peut rogner facilement, sauf à en incruster de nouvelles à l'aide d'un poinçon ; tandis qu'on ne peut rogner sur la tranche d'une pièce dont la légende est en relief, sans faire disparaître cette légende, qu'on ne saurait reproduire à la main, parce que la matière ne pouvant remonter sur elle-même que par l'effet du balancier, la contrefaçon deviendrait alors évidente.

Indépendamment des garanties offertes par le monnayage en virole brisée contre la rognure des espèces, les irrégularités que nous avons signalées plus haut sur l'imperfection du cordon, font place à une légende identique dont les mots conservent toujours la même place, la même distance entre eux et sont toujours apparents ; ainsi le mot DOMINE placé, par exemple, au dessus de la tête de Sa Majesté se retrouvera exactement à cette place sur toutes les pièces et si le faussaire n'a pas fait cette remarque, sa fraude sera découverte à l'instant par ce seul point de comparaison.

La virole brisée, présentée par M. Moreau, et dont l'application au monnayage avait eu lieu par essai en 1824 et 1827, était composée de cinq brisures ou mâchoires sur lesquelles étaient répartis les mots qui composent la légende ; il en résultait quelques inconvénients dans l'assemblage de ces cinq parties qui ne peuvent fonctionner convenablement que par une réunion parfaite. Nous avons cherché si cette complication ne pouvait être simplifiée et nous fondant sur l'exemple des pièces frappées en Angleterre, nous avons pensé que les cinq brisures de la virole de Moreau pouvaient être réduites à trois. Le succès a répondu à cette attente, la virole opère avec la même facilité, et nous avons ainsi aplani une difficulté qui sera surtout appréciée dans la reproduction des viroles qui n'en deviendra que plus facile à obtenir.

Un des motifs qui se sont peut-être opposés à l'adoption de ce perfectionnement dans nos monnaies, repose sur l'augmentation de la dépense qu'il pourra occasionner ; nous avons cru entrer dans vos vues, Messieurs, et vous nous avez approuvé, lorsque nous vous avons proposé de n'adopter la virole brisée qu'aux pièces

LA RÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE DE LA VIROLE BRISÉE SOUS CHARLES X ET LOUIS-PHILIPPE

de la plus grande dimension, ainsi, la pièce de 5 F pour l'argent et celle de 40 F pour l'or seraient les seules monnaies soumises à ce procédé ; les autres pièces divisionnaires seraient également cordonnées au balancier, mais par une virole qui reproduirait sur la tranche une cannelure régulière dont l'effet ajoute beaucoup au coup d'œil de ces pièces et dont le prix ne serait pas plus élevé que celui des viroles ordinaires ; ainsi la dépense se réduirait aux deux seules viroles de 5F et 40F.

Une autre considération d'un grand poids dans l'atténuation de cette dépense est celle qui résultera 1° de la suppression de toutes les machines à cordonner dont le mauvais état actuel provoque le remplacement, et qui deviendront sans emploi ; 2° de la suppression des coussinets également inutiles, et 3° de la main d'œuvre du cordonnage, évitée aux directeurs de la fabrication ; d'ailleurs, il est présumable qu'il sera facile de trouver un moyen économique de reproduire les viroles, sans être tenu d'enfoncer à la main et l'une après l'autre les lettres qui y sont inscrites. Le mode adopté pour les bigornes de la garantie laisse peu de doute à ce sujet et nous pensons qu'un procédé analogue pourra être appliqué aux viroles brisées, ce qui en diminuera beaucoup le prix, et aura l'avantage de les rendre identiques entre elles. Au surplus, Messieurs, vous pensez avec nous, sans doute, que pour obtenir un perfectionnement aussi important dans la fabrication des espèces, on ne doit pas être arrêté par la crainte d'une dépense d'ailleurs fort modérée et que le temps doit atténuer encore. Les essais que nous plaçons sous vos yeux et que vous devez surtout aux soins de M. le Graveur général n'auront occasionné qu'une dépense de 600 F, et pourtant il a fallu tout créer par la modification que j'ai cru devoir indiquer, en réduisant à trois parties, au lieu de cinq, les brisures ou mâchoires de la virole.

Une somme plus importante pourra vous être réclamée par M. Moreau qui, le premier, a conçu l'application de ces viroles à nos balanciers actuels ; c'est une dette que l'ancienne administration aurait pu reconnaître et qu'elle vous a léguée ; vous ne la contesterez pas et vous saurez apprécier les peines et les travaux auxquels cet habile monnayeur s'est livré pour vaincre les obstacles de plus d'un genre qu'il a dû rencontrer et parvenir ainsi heureusement à son but. Nous pensons toutefois que l'indemnité à laquelle nous reconnaissons qu'il a droit, doit être proportionnée au service qu'il aura rendu, et c'est au moment où l'expérience aura consacré le bien qui doit résulter de l'adoption de sa méthode que nous vous proposons de déterminer la nature et l'importance de cette indemnité.

Les résultats satisfaisants que nous venons d'obtenir ne laissent aucun doute sur la possibilité d'employer la virole brisée et cannelée ; les avantages qui doivent en résulter sont incontestables ; les pièces qui pourront être soumises à l'action du balancier en sortant du blanchiment, conserveront tout ce brillant qui en fait la beauté ; toutes les légendes seront identiquement placées et apparentes ; le faussaire y trouvera des difficultés nouvelles et l'état y aura l'économie du remplacement des machines à cordonner et des coussinets, les directeurs celle de la main d'œuvre et du temps employé au cordonnage. Cependant, Messieurs, avant de provoquer un changement que tant de motifs semblent justifier nous croyons qu'il est prudent d'appliquer ces essais à une fabrication de quelque importance ; nous ne pourrions réellement nous prononcer sur la durée présumée de ces nouvelles viroles et sur les effets qu'elles peuvent produire, que lorsqu'elles auront fait un long service et nous vous proposons de décider qu'avec l'approbation du Ministre, il sera fait, à la Monnaie de Paris, une fabrication entière de chacune des pièces de 5F, 2F, 1F, 1/2F et 1/4 F en argent, et 40F et 20F en or, jusqu'à ce que les viroles brisées ou

cannelées qui seront à cet effet adaptées aux balanciers, soient mises hors de service par le fait d'un travail continu dont les résultats seront observés et consignés par les fonctionnaires appelés à le surveiller.

Comme ces pièces ne pourraient être livrées à la circulation et afin d'éviter les frais de leur refonte, nous vous proposons encore d'engager le Ministre des finances à faire échanger ces pièces pour les conserver en dépôt, soit dans les caisses du trésor, soit à la Banque de France, jusqu'à ce qu'une ordonnance royale ait légitimé ce changement dans la fabrication, si ce changement doit être adopté.

Nous avons pensé à vous engager à faire faire ces essais en grand sur des flans de cuivre mais nous n'aurions pas été à même de nous prononcer avec autant de certitude sur l'emploi des viroles, et les frais de fabrication de ces pièces de cuivre qu'il eût fallu refondre, eussent été en pure perte, tandis que celles fabriquées en or et en argent pourront être émises aussitôt que ce nouveau mode aura été sanctionné par le Roi.

Une nouvelle délibération de la Commission en date du 15 mars 1830 propose de limiter l'expérimentation aux 40 francs et 5 francs pour la virole brisée et aux 20 francs et 1 franc pour la virole cannelée. Le ministre des Finances présentera au roi ce projet qui fut entériné par une ordonnance royale datée du 28 mars 1830.

Ordonnance du 28 mars 1830

Charles, par la grâce de Dieu, Roi de France et Navarre
Sur le rapport de notre Ministre Secrétaire d'État des Finances
Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1^{er}

Il sera fait à l'hôtel des Monnaies de Paris sous la surveillance de la Commission des Monnaies, des essais de monnayage par le procédé de la virole brisée et cannelée.

Art. 2.

Ces essais auront lieu pour la virole brisée sur la pièce d'or de quarante francs et sur celle de 5 francs en argent, lesquelles porteront en lettres en relief sur la tranche la légende : DOMINE SALVUM FAC REGEM.

Les pièces d'or de 20 francs et celles de 1 franc en argent seront cordonnées par une virole cannelée.

Art. 3.

Les espèces provenant de ces essais seront mises en circulation, après avoir été préalablement jugées selon les règles établies par la Commission des Monnaies

Art. 4.

Notre Ministre Secrétaire d'État des Finances est chargé de l'exécution de la présente ordonnance qui sera insérée au bulletin des lois.



Virole brisée. Musée monétaire de la Monnaie de Paris.

La première délivrance des 5 francs en virole brisée fut celle enregistrée le 19 avril sous le N°59° mais elle fut refondue : dans le registre Série X. Ms23 il est indiqué que, la plupart des pièces étant mal venues, cette fabrication a été refondue en totalité. Il y eut une autre délivrance indiquée explicitement dans

DE LA VIROLE BRISÉE SOUS CHARLES X ET LOUIS-PHILIPPE

le registre Ms 23 « en virole brisée » qui eut lieu le 19 mai 1830 sous le n°79 avec le tirage de 4 003 pièces.

Au vu de sa rareté observée, ce chiffre de fabrication faible ne paraît pas cohérent. De surcroît, pourquoi avoir fait une ordonnance pour légaliser ces frappes pour un si petit nombre ? L'objectif était de pouvoir notamment évaluer la durée de vie des viroles brisés en contexte réel, ce chiffre de 4 003 ne peut donc être satisfaisant.

Nous avons trouvé l'explication à cette incohérence dans le registre de correspondances de la Commission des Monnaies Série X. Ms 199, dans un rapport de M. Lambert en date du 16 septembre 1830. Il y indique qu'à la date du 20 juillet dernier, 3 viroles brisées avaient été employées au monnayage des pièces de 5 Francs : la première avait permis de frapper 238 302 pièces, la deuxième 223 232 pièces et enfin la troisième 155 268, soit un total de 616 804 pièces et une moyenne de 205 600 par virole. Il indique également dans ce rapport que dans un nouvel état en date du 3 septembre 1830, 8 viroles brisées avaient été livrées et avaient servi à frapper 1 079 457 pièces, soit une moyenne de 134 682 par virole. Sur ces huit viroles, deux étaient en service et paraissaient devoir faire encore un assez long emploi, les six autres avaient été réputées hors de service. « *Mais nous avons eu l'idée de faire employer de nouveau celles qui avaient été écartées que pour l'usé des lettres, lesquelles ne paraissaient plus assez sur les pièces ; en conséquence nous avons remis à Mr le graveur général*

une de ces viroles qui a été détrempée, nous avons fait de nouveau enfoncer les lettres de la légende et retremper la virole que nous avons soumise derechef à l'action du balancier. Cette expérience a parfaitement réussi, déjà 90 000 pièces ont été monnayées avec cette virole qui promet d'en fabriquer un beaucoup plus grand nombre. Sur les 6 viroles précédemment mises à l'écart, cinq viennent d'être remises à M. Tiolier pour être soumises à la même opération et nous ne doutons pas qu'elles ne fassent encore un bon service, nous pensons même qu'elles devraient durer plus longtemps que la première fois, parce que l'action d'une seconde trempe tendra à leur donner un degré de dureté que les premières viroles fournies laissent à désirer ». Lambert évoque plus loin dans son rapport « une fabrication de plus de six millions [de francs], déjà faite par ce procédé, combat une grande partie des objections de ses adversaires ».

Charles X a abdicé le 2 août et Louis-Philippe est devenu Roi des Français le 9 août, les premières pièces à l'effigie de Louis-Philippe n'auront lieu qu'à partir de début novembre. Entre temps les frappes ont continué avec les coins de Charles X et ce jusqu'au 13 novembre. Les frappes en virole brisée, évoquées dans le rapport de Lambert, sont donc bien à l'effigie de Charles X.

	Total des frappes 5 francs Charles X 1830 Paris (frappes en virole pleine et viroles brisées confondues). Registre X.Ms23.	Total des frappes 5 francs Charles X 1830 Paris faites en virole brisée. Registre X.Ms199.
Jusqu'au 20 juillet 1830	2 731 522 pièces frappées en 123 délivrances. En retirant 6 pièces d'échantillons par délivrance pour les tests cela donne 2 730 784 pièces	616 804 pièces
Jusqu'au 3 septembre 1830	3 677 075 pièces frappées en 167 délivrances. En retirant 6 pièces d'échantillons par délivrance pour les essais cela donne 3 676 073 pièces	1 079 457 pièces
Jusqu'au 13 novembre 1830, date de fin des frappes à l'effigie de Charles X	6 332 518 pièces frappées en 285 délivrances. En retirant 6 pièces d'échantillons par délivrance pour les essais cela donne 6 326 804 pièces	1 079 457 + au moins 90 000 suite à la récupération d'une virole brisée considérée hors service (Lambert évoque plus de 6 000 000 francs produits soit plus de 1 200 000 pièces) + probables frappes des 5 autres viroles réparées également

À défaut de distinction dans le registre Ms23 entre les frappes en virole pleine et en virole brisée, nous ne pouvons pas exhiber une répartition exacte entre les deux. Grâce au rapport de Lambert on dispose néanmoins d'un minimum certain, 1 200 000 et d'un potentiel de 1 600 000 : le nombre total de viroles brisées livrées n'est pas connu, on sait juste qu'il y en a eu au moins 8 et que la moyenne de frappes dépasse 200 000 grâce à la possibilité de ré-enfoncer les lettres et de les retremper. À noter qu'entre le 20 juillet et le 3 septembre, 462 653 pièces ont été frappées en tranche en relief contre 482 900 en tranche en creux, soit grosso modo de manières égales. Si ce rythme s'est poursuivi jusqu'au 13 novembre (avec la fourniture de nouvelles viroles brisées au-delà des huit connues grâce au rapport de Lambert), on pourrait s'attendre à un total potentiel de 2 millions cinq cent mille exemplaires en virole brisée contre environ 3 millions huit cent mille en virole pleine.

Dans les archives des ventes CGB, on trouve même plus de pièces de 1830 A en tranche en relief (37) que de pièces 1830 A en tranche en creux (32). Mais la différence de cote qui avait été induite par la rareté supposée des exemplaires en virole brisée a pu biaiser les mises en vente et de ce fait ne pas refléter exactement les répartitions réelles entre les deux variantes.

Quoiqu'il en soit la variante est commune voire très commune. Elle a néanmoins un intérêt historique essentiel



Vous voulez développer la numismatique moderne française?

Vous voulez partager votre passion avec d'autres collectionneurs?

Vous voulez lutter contre les faux pour collectionneurs?

Vous voulez participer à l'élaboration du FRANC?

Rejoignez nous à l'association des Amis du Franc

www.amisdufranc.org

Les Amis du Franc c'est :

- Plus de 3500 articles en ligne
- Un forum de discussion
 - Le site Dupré
 - Une newsletter

LA RÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE DE LA VIROLE BRISÉE SOUS CHARLES X ET LOUIS-PHILIPPE

dans notre monnayage. Nous rectifierons son tirage dans la prochaine édition du Franc en la passant de 4 003 à plus de 1 200 000 !

À la vue de ce qui s'est passé pour la 5 francs, il faut considérer que l'indication présente dans le registre de fabrication des 40 francs à virole brisée et des 1 franc et 20 francs en virole cannelée, ne permet que d'indiquer la première délivrance dans ces modes et non le tirage global. Contrairement à la 5 francs, les rapports de Lambert n'apportent pas plus d'informations sur ce sujet.



Notamment les 20 francs or en tranche cannelée ont clairement une fréquence relative beaucoup trop élevée par rapport au chiffre de 1797 exemplaires de la délivrance indiquée en virole cannelée dans le registre.

L'ADOPTION DE LA VIROLE BRISÉE ET CANNELÉE

Les essais entamés sous Charles X sur les viroles brisées, avec légendes en relief, se sont poursuivis sous Louis-Philippe, tout d'abord avec l'effigie de Charles X puis avec celle de Louis-Philippe qui démarrera à partir de début novembre 1830, et ce en parallèle des frappes en virole pleine classique et marquage au préalable de la tranche en creux. Une délibération de la Commission des Monnaies du 27 décembre 1830, approuvée par le Ministre des Finances le 11 janvier 1831, va adopter définitivement ce mode de monnayage et préciser le déploiement progressif dans tous les ateliers [série X.MS.199] :

Délibération de la Commission des Monnaies du 27/12/1830 entérinée par la décision ministérielle du 11/01/1831

Art. 1^{er}.

Le monnayage des pièces d'or de 100 F, 40 F et 20 F et des pièces d'argent de 5 F en virole brisée avec une légende en lettres saillantes sur la tranche, sera successivement établi en 1831, dans tous les hôtels des monnaies. Les pièces d'or de 10 Francs et celles d'argent de 2 F, 1 F, ½ F et ¼ de franc, seront monnayées en virole cannelée dans toutes les monnaies à compter du 1^{er} janvier 1831.

Art. 2.

Le Sieur Moreau père sera chargé d'établir ce système de monnayage dans chacun des hôtels des monnaies. Il lui sera alloué à cet effet et pour le couvrir des dépenses qu'il a faites, 500 francs d'indemnité par chaque hôtel monétaire, indépendamment du remboursement de ses frais de route et de séjour qui seront réglés à raison de 10 f par jour.

Art. 3.

Le prix des viroles brisées en lettres saillantes pour les pièces de 100^f et de 5^f, seront payés par les Directeurs de la fabrication. Les Directeurs seront également tenus de payer les viroles cannelées des pièces de 10^f, 1 F, ½ F et ¼ F ; les colliers, les porte-viroles et tous les accessoires qui devront être adaptés au balancier pour effectuer le monnayage en virole brisée, le tout aux prix fixés par l'état C, annexé à la présente délibération. Les poinçons originaux et matrices seront à la charge du Budget de la Commission, ainsi que les porte-viroles du balancier qu'il faut changer et dont l'entretien et le renouvellement seront à la charge des Directeurs.

Art. 4.

Les soumissions faites par les sieurs Tiolier, Graveur général, et Saulnier, mécanicien, de fournir les dites viroles, colliers, porte-viroles et autres ustensiles détaillés à l'état C, sont acceptés.

Art. 5.

La présente délibération sera soumise à l'approbation de M. le ministre des finances.

Signé
Le Président, Les Commissaires Généraux
C de Jussy, Lambert, Moulard

Dans le rapport préalable à cette délibération, nous apprenons plusieurs choses importantes.

Tout d'abord y figure un tableau comparatif de ce que coûtait aux directeurs de fabrication le monnayage en virole pleine, selon l'ancien système, de ce qu'ils auraient à dépenser en adoptant le monnayage en viroles brisées et cannelées. « La substitution de la virole brisée à la virole pleine pour les pièces de 5 F, 40 F et 20 F, qui portent seules des tranches avec lettres procurera une économie aux directeurs, à savoir : de 6 F pour les 5 F et de 23 et 24 F pour les pièces de 40 F et 20 F. ».

« La virole cannelée substituée aux viroles à lettres sur tranche des 2 F et 1 F et au système actuel pour les pièces de 50 et 25 centimes, atténuera la dépense des directeurs de 25 à 45 F sur les pièces de 2 F et de 1 F et de un franc sur les pièces de 50 et 25 centimes. ».

Voici le détail des calculs de ces dépenses respectives :

« **Tableau A**

ÉTAT N°1

État des dépenses que les directeurs sont tenus de faire pour les fabrications en virole pleine et des dépenses qu'ils auront à faire pour celles en virole brisée.

Virole pleine pour une fabrication d'un million (de francs)

	40 F	20 F	5 F	2 F	1 F	½ F	¼ F
virole	12	12	16	12	12	8	8
A ressorts paillettes	8	8	8	8	8	8	8
2. id. à. col de cygne	11	11	11	11	11	11	11
Anneau brisé du coin	16	16	16	16	16	16	16
	47	47	51	47	47	43	43

En admettant qu'un ouvrier puisse bien cordonner vingt mille pièces de 5 F par jour et cinquante mille pièces pour toutes les autres natures d'espèces, la dépense serait, la [valeur d'une] journée [de travail d'un tel ouvrier] n'étant que de 2 francs :

	40 F	20 F	5 F	2 F	1 F	½ F	¼ F
D'autre part	47	47	51	47	47	43	43
Pour 25 000 pièces de 40F, ½ journée	1						
Pour 50 000 pièces de 20 F, 1 jour		2					
Pour 200 000 pièces de 5 Francs, 10 jours			20				
Pour 500 000 pièces de 2 francs, 10 jours				20			
Pour 1 000 000 pièces de 1 franc, 20 jours					40		
Totaux	48	49	71	67	87	43	43

Les pièces divisionnaires n'entrent que pour 1/40^e dans les fabrications d'argent, ainsi pour 40 millions on aurait à fabriquer :

En 2F, 500 000 F ou 250 000 pièces qui coûteraient en cordonnage 10 francs
En 1F, 250 000 F ou 250 000 pièces 10 francs

DE LA VIROLE BRISÉE SOUS CHARLES X ET LOUIS-PHILIPPE

Les machines à cordonner ont été fournies par le gouvernement, leur entretien est à la charge des directeurs. Pour Paris c'est une dépense annuelle de 150 francs environ. Le porte-virole de la virole pleine est à la charge du directeur ; il coûte 120 f et peut durer 2 ans au moins.

Virole brisée

La virole brisée coûte 40 F pour une fabrication de 200 000 pièces de 5 F.....40 F
Le cercle ou collier pour contenir la virole brisée coutera 40 francs mais comme il servira pour 2 viroles brisées au moins, il ne faut porter en ligne de compte pour établir la comparaison que la moitié du prix20 F
Deux ressorts spirales en dessous du porte-virole, disques en fer tournés et quelques rondelles en cuivre.....4 F
Deux petits pieds fixés à la semelle pour empêcher les coins de tourner, coûteront 6 F et leur durée sera de 5 années au moins, la dépense pour une fabrication de 200 000 pièces sera au plus de..... 1 F
Total..... 65 F

ÉTAT N°2

État comparatif des dépenses à la charge des directeurs pour les fabrications en virole pleine avec les dépenses que leur entraînera l'adoption de la virole brisée.

Pièce de 5 F

Tous les calculs ont été faits sur 200 00 pièces et l'expérience a prouvé qu'il faut moins de temps pour fabriquer en virole brisée qu'en virole pleine.
Virole pleine y compris la marque sur tranche..... 71 F
Virole brisée et dépenses accessoires suivant l'état n°1..... 65 F
Economie pour le directeur..... 6 F

Pièce de 40 F

Virole pleine y compris la marque sur tranche..... 48 F
Virole brisée. Cette virole devant être fournie par la Commission.
Les dépenses accessoires ne seront que de..... 25 F
Economie pour le directeur..... 23 F

Pièce de 20 F

Virole pleine y compris la marque sur tranche..... 49 F
Virole brisée. Cette virole devant être fournie par la Commission.
Les dépenses accessoires ne seront que de..... 25 F
Economie pour le directeur..... 24 F

Pièce de 2 F

Virole pleine y compris la marque sur tranche..... 67 F
Virole cannelée. Les directeurs auront à payer :
4 ressorts paillettes..... 8 F
2 ressorts à col de cygne..... 11 F
Anneau brisé du coin..... 16 F
Virole cannelée..... 7 F
Economie pour le directeur..... 25 F

Pièce de 1 F

Virole pleine y compris la marque sur tranche..... 87 F
Virole cannelée, comme à la pièce de 2 F :..... 42 F
Economie pour le directeur..... 45 F

Pièce de 50 C et de 25 C

Virole pleine..... 43 F

Virole cannelée, mêmes frais que pour les pièces de 2 F et 1F..... 42 F
Economie pour le directeur..... 1 F

L'ordonnance prévoit que le coût de 40 francs par virole brisée ne sera pas en revanche à la charge des directeurs pour les monnaies de 20 francs et 40 francs, c'est ce qui leur permet d'être gagnants dans le changement pour ces faciales.

On apprend également plus loin dans ce rapport que les 22 et 23 novembre eut lieu un test en parallèle pour comparer le temps de frappe dans les deux modes (viroles brisées et viroles pleines) sur 20 000 flans. « Le procès-verbal coté B, prouve que 20 000 pièces lettres saillantes et virole brisée, ont été frappées en 9 heures 31 minutes et que le même nombre de pièces, lettres en creux, a été frappé en 9 heures 49 minutes. ». À noter que le temps du cordonnage par coussinets pour les tranches en creux n'a pas été inclus dans le temps de frappe en virole pleine, ce qui augmente encore plus l'avantage pour la virole brisée.

Il y est également indiqué que « les coins se fatiguent moins avec la virole brisée », puisque d'après le rapport journalier de M. le commissaire du roi, jusqu'au 6 décembre 1830, on a fabriqué en moyenne 18 882 pièces par paire de coins en virole pleine contre une moyenne 25 722 pièces en virole brisée.

Afin de dédommager Moreau de tous ces efforts et frais durant ces années préparatoires, mais également d'assurer le succès de l'opération, la Commission propose de lui verser 500 francs pour chaque atelier qu'il sera en charge de visiter afin de mettre en production le nouveau procédé et faire appliquer les bonnes méthodes de travail. De ce fait, le déploiement sera progressif au cours de l'année 1831.

Pour ceux qui s'étonneront qu'une ordonnance royale n'ait pas pris en charge la décision de mise en circulation des monnaies produites par le nouveau procédé, il est à noter que dans ce rapport « la Commission a reconnu que toutes les dispositions ci-dessus n'étaient que la conséquence des ordonnances Royales des 28 mars et 17 août 1830 », et qu'elles devaient être « consacrées par une simple décision ministérielle ».

Ce qui fut le cas le 11 janvier 1831.

L'année 1831 sera ainsi marquée par le déploiement progressif de la virole brisée à Paris et dans les départements, mais également par le résultat du Concours de gravure qui verra un nouveau type apparaître, celui de Domard, qui remplacera le type provisoire de Tiolier. Tous ces changements en si peu de temps engendreront plusieurs types et combinaisons de types voire des fautées (les hybrides).

Philippe THÉRET

ADF N°481

unionetforce@free.fr

RÉFÉRENCES

• *Registre des délibérations de la Commission des Monnaies. Série X. Ms°199.* Archives de la Monnaie de Paris. Savigny-le-Temple.

• *Registre de délivrances. Série X. Ms°23.* Archives de la Monnaie de Paris. Savigny-le-Temple.



*Stack's Bowers vous invite à faire les dépôts de vos pièces de collection
pour la vente aux enchères officielle lors de La
« International Numismatic Convention » à New York*

**Du 11 au 13 janvier 2018 ;
La date limite des dépôts est le 6 novembre 2017**

Confiez-nous vos pièces de monnaies du Monde et les billets de collection pour la vente aux enchères lors de la Convention Numismatique Internationale très attendue et visitée par des milliers de collectionneurs avisés. Permettez-nous de mettre en valeur vos monnaies et vos billets de collection cet hiver pour réaliser des prix exceptionnels comme lors de notre vente la plus récente.

RUSSIA. Birth of Grand Duke Alexander Pavlovich Medal Struck in Gold by J.B. Gass/J.C.G. Jaeger, 1777. Catherine II (the Great) (1762-96). PCGS Genuine-Edge Repaired, Unc Details.
Realized: \$105,750



BRAZIL. 6,400 Reis (Peca or "Joe"), 1823-R. PCGS MS-62 Secure Holder.
Realized: \$28,200



GERMANY. Schaumburg-Lippe. 20 Mark, 1874-B. Hannover Mint. PCGS MS-67+ Secure Holder.
Realized: \$15,275



GUATEMALA. 2 Escudos, 1827-M. NGC MS-64.
Realized: \$14,100



GREAT BRITAIN. 5 Guineas, 1692. William & Mary (1689-94). NGC AU-53.
Realized: \$42,300



ITALY. 20 Lire, 1902-R. NGC MS-64★ DPL.
Realized: \$64,625



MEXICO. 8 Reales, 1733-MX MF. Philip V (1700-46). NGC EF-40.
Realized: \$17,625



GERMANY. Imperial Treasury Note. 20 Mark, 1882. P-5. PMG About Uncirculated 55.
Realized: \$9,400



PHILIPPINES. Philippine Islands. 500 Pesos, 1906. P-33c. PMG Very Fine 25 Net.
Realized: \$39,950



PERU. 8 Escudos, 1714/3-M. Philip V (1700-46). PCGS AU-50 Secure Holder.
Realized: \$35,250

**Pour plus d'informations veuillez contacter
Maryna Synytsya de notre bureau parisien par mail: MSynytsya@stacksbowers.com
ou par téléphone au +33 6 14 32 31 77/ +33 1 83 79 02 03**

DÉCOUVERTE D'UNE 5 FRANCS LOUIS PHILIPPE I TÊTE LAURÉE 1^{ER} TYPE (TRANCHE EN RELIEF), INCUSE ET (TRÈS PROBABLEMENT) SURFRAPPÉE POUR UN TERRITOIRE PRÉ-COLONIAL



Cette monnaie fautive de Louis Philippe est incuse, le portrait du souverain se retrouve à la fois en relief et en creux. Bien que la date n'ait pas été frappée, il ne peut s'agir que du millésime 1831. Elle pèse 24,77 grammes et présente une usure homogène (état TB à TTB) témoignant de sa circulation. Outre le fait d'être en frappe incuse, cet écu présente la particularité d'avoir été surfrappé d'inscriptions *a priori* non encore signalées.

DESCRIPTION DE LA SURFRAPPE



Avers (portrait en relief) : sous le buste, à proximité de la signature de DOMARD (à droite), on déchiffre « CÔTE D'OR », l'inscription en relief est en arc de cercle bordée de grènetis. La partie inférieure des grènetis et des lettres « TE D O » débordent de la monnaie tandis que l'accent circonflexe du O est particulièrement visible.



Revers (portrait en creux) : sous le buste, à proximité de la signature de DOMARD (à gauche), on déchiffre « AIS.CP », l'inscription en relief est également en arc de cercle et bordée

de grènetis. La partie supérieure de la lettre « C » et des grènetis débordent de la monnaie.

Vu la netteté et la régularité de la frappe, ces inscriptions ont été réalisées à l'aide d'un outil destiné à cet effet. Il est notable que cette contremarque est également usée et ce qui prouve qu'elle n'a pas été réalisée récemment en vue de créer un artefact numismatique moderne.

À ce stade, la littérature numismatique existante (à ma connaissance) ne permet pas d'expliquer cette surfrappe. Cependant, les inscriptions relevées permettent de se livrer à quelques hypothèses.

En effet le terme « Côte d'Or » pourrait spontanément évoquer la célèbre marque de tablettes de chocolat au pachyderme ou l'éponyme département fameux pour ses grands crus et ses condiments. Or, une rapide recherche sur Internet nous apprend que c'est sous le vocable d'« Etablissements français de la Côte d'Or » qu'étaient désignés les territoires de Grand Bassam et Assinie entre 1842 et 1871. Ce n'est qu'en 1893 pour distinguer ce territoire de la colonie britannique de « Gold Coast » que le nom « Côte d'Ivoire » a été officiellement employé par l'administration française.[1].

Ainsi la contremarque « Côte d'Or » permet d'estimer qu'elle a été effectuée pour servir dans ce territoire pré-colonial. On parle en effet de contexte pré-colonial dès lors que ces territoires n'étaient pas encore administrés par l'autorité française. Avant 1893, il y a une multitude de royaumes, représentés par leurs souverains, qui ont signé des traités de protectorat avec la France réglant les relations politiques et commerciales entre cocontractants.

Ces territoires faiblement peuplés (et investis par les Européens) n'avaient, selon les archives, pas frappé monnaie pour leurs établissements ou comptoirs. Pour les transactions commerciales « les pièces d'or et d'argent et en particulier le shilling anglais, le dollar américain et le piastre étaient beaucoup plus admises que le franc. Mais l'unité de valeur des marchandises toujours livrées par paquets était la barre. On constituait des paquets de la valeur d'une, deux, trois barres ou davantage. Leur contenu variait à l'infini et il n'était pas rare qu'il fût complété par quelques pièces de monnaie. En somme elles servaient simplement de complément dans des opérations de troc ». [2]

Au cas présent cet écu, dont la frappe défectueuse obérait la valeur faciale de « 5 FRANCS », aurait pu être isolé de la circulation métropolitaine pour servir de monnaie d'échange dans les transactions ultramarines à partir de sa seule valeur intrinsèque, à savoir son poids en argent. Cette hypothèse serait recevable mais n'expliquerait pas pourquoi une telle contremarque aurait été apposée. Si cette monnaie ne devait servir qu'au troc, alors pourquoi se fatiguer à concevoir un coin pour la surfrapper ? L'explication ne résiderait-elle pas

DÉCOUVERTE D'UNE 5 FRANCS LOUIS PHILIPPE I TÊTE LAURÉE 1^{ER} TYPE (TRANCHE EN RELIEF), INCUSE ET (TRÈS PROBABLEMENT) SURFRAPPÉE POUR UN TERRITOIRE PRÉ-COLONIAL

dans les vellétés d'ancrer et d'intensifier la présence française au sein d'un territoire convoité par d'autres puissances coloniales ?

Cette question est légitime dans la mesure où avant 1893 une multitude de traités avaient été signés afin de préciser et de garantir la présence française en Côte d'Ivoire. Un traité a notamment été conclu entre les États de Kong, et ratifié par décret le 27 juillet 1889 [3][4]. Le premier article dudit traité précisait que « Le chef du pays de Kong déclare placer la ville de Kong et ses États sous le protectorat de la France ». Ensuite l'article 2 stipulait que « le commerce se fera librement dans le pays de Kong et ne sera soumis à aucune taxe. Le Chef de Kong s'engage à favoriser (...) les relations commerciales entre ses États et les Comptoirs français établis, tant sur la Côte d'or (Assinie et Grand-Bassam) que dans le Soudan Français », tandis qu'à l'article 8, « en compensation des avantages accordés ci-dessus à la France, un cadeau annuel (cinquante fusils, vingt barils de poudre, quarante pièces de calicot de quinze mètres et trois cents pièces de cinq francs en argent) sera fait à Karamoko Oulé Ouattara, chef de Kong et des États de Kong ».

À partir de ce document, on pourrait déduire que « AIS.CP » signifierait « Comptoir français » terme explicitement em-

ployé à l'article 2 du traité précité. De là il serait peut-être hâtif d'en déduire que cet écu défectueux de Louis Philippe aurait servi pour régler la compensation annuelle promise au souverain des territoires Kong. Néanmoins, il est de l'ordre du possible que ces contremarques aient été utilisées sur des monnaies au cours de transactions locales par les « Comptoirs français de la Côte d'or » comme vecteurs d'affirmation et de préparation à l'intensification de l'influence française en Côte d'Ivoire.

Ces inférences ne demandent qu'à être confirmées ou infirmées, toute contribution à ce sujet sera la bienvenue.

Olivier S

NOTICE

[1] Atger Paul. Les comptoirs fortifiés de la Côte d'Ivoire (1843-1871). In : *Revue française d'outre-mer*, tome 47, n°168-169, troisième et quatrième trimestre 1960. Page 434

[2] Atger Paul. Les comptoirs fortifiés de la Côte d'Ivoire (1843-1871). In : *Revue française d'outre-mer*, tome 47, n°168-169, troisième et quatrième trimestre 1960. Page 459

[3] Traoré Adama. *Aux origines de la domination française en Côte d'Ivoire : Les traités de Protectorat*.

[4] Archives Nationales d'Outre-Mer, FR ANOM 40 COL79

DEMANDE D'INFORMATIONS SUR CETTE MONNAIE



J'ai acheté une ancienne collection de monnaies à un particulier au cours d'une brocante. En feuilletant un des classeurs, je suis tombé sur cette 5 centimes Dupré An 5 un peu particulière, jamais vue en 12 années de numismatique. Elle a un diamètre plus large que la Dupré classique (3,18 cm, et son poids est de 11,10 gr), et est vraisemblablement en étain. Je voulais donc partager cette découverte auprès de la communauté numismatique pour trouver éventuellement des informations sur cette monnaie.

LA NUMISMATIQUE DU MARIAGE

MÉDAILLES / JETONS DE MARIAGE ET AUTRES DANS LE MONDE (SUITE DES MISES À JOUR)

BELGIQUE

**Mariage du futur Léopold III, Prince de Belgique, duc de Brabant
avec Astrid, Princesse de Suède (Astrid, Sofia, Louisa, Thyra Bernadotte).**

Mariage civil à Stockholm le 4 novembre 1926, religieux à Bruxelles le 10 novembre 1926.

Page 418, **Aluminium**. Ø : 24 mm, p : 1,1 g.

A : PR^{CE} LEOPOLD DE BELGIQUE PR^{ESSE} ASTRID DE SUEDE. Leurs bustes de trois quarts accolés à droite.

R : UNIS / LE 10 NOVEMBRE / 1926 à l'intérieur d'une couronne formée de deux rameaux en sautoir, l'un de laurier, l'autre de chêne.



Page 418, **Aluminium**. Ø : 26,5 mm, p : 1,8 g.

A : Leurs bustes accolés en grand apparat à gauche avec de part et d'autre les deux prénoms : **LEOPOLD** et **ASTRID**.

R : Dans une couronne de fleurs où se trouvent également leurs armoiries : **HERINNERING / AAN ET HUWELLIUK / VAN HUNNE K.H. / PRINS LEOPOLD / EN / PRINCESS ASTRID / NOV 1926.**

C'est cette même médaille avec légende française qui est en page 418.

Mariage d'Albert II, Roi des Belges, et de Paola (Ruffop di Calabria) le 2 juillet 1959.

Page 418, **Bronze**. Ø : 70 mm, p : 165,3 g.

A : Leurs têtes nues accolées à gauche.

Signé : **ALASIA BORGHESE** sous le tranché du cou du Roi.

R : Leur monogramme : **FA** sous une couronne royale encadrée par deux rameaux feuillus.



BRÉSIL

Noces d'or d'Odette et Antonio le 4 octobre 2003.

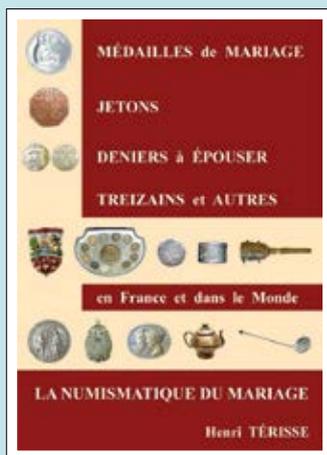


Page 421, **Bronze**. Ø : 78 mm, p : 244,7 g.

A : Au-dessus d'un gros bouquet de roses central deux colombes tenant chacune un anneau dans leur bec volent l'une vers l'autre, les deux anneaux se touchant. Au-dessous, en petits caractères : **ED GARCIA** puis **BODAS DE OURO** (Noces d'or).

R : Sur une saillie centrale en forme de parchemin : **Odete / e / Antonio / 4-10-1953 / 4-10-2003 / Com toda a / nossa ternura / Da familia PEDRO.** (Avec toute notre tendresse offert par la famille PEDRO)

Rappel : Ø = image agrandie, Ø = image échelle 1, Ø = image réduite



La publication des mises à jour fait suite à la parution de l'ouvrage de Monsieur Henri Térissé, intitulé *La Numismatique du Mariage*. Ouvrage indispensable et actuellement à la vente sur CGB.

Réf. ln86

75€

LA NUMISMATIQUE DU MARIAGE

MÉDAILLES / JETONS DE MARIAGE ET AUTRES DANS LE MONDE

(SUITE DES MISES À JOUR)

CANADA

Noces d'or d'Henry William Atkinson et de son épouse Suzanna le 31 août 1830.

Page 422, **Argent**. Ø : 32 mm, p : 14 g. **A** : IN / COMMEMORATION / OF THE FIFTIETH / ANNIVERSARY OF THE / WEDDING DAY OF / HY WAM ATKINSON ESQR / PROVOST OF THE COMPANY / OF MONEYSERS OF HIS / MAJESTY'S MINT AND / SUZANNA HIS WIFE / TUESDAY / THE 31 AUGUST / 1830. En commémoration du cinquantième anniversaire du jour du mariage de Henry William ATKINSON Esqu(ire) Prévot de la Compagnie des dépositaires de la Monnaie de sa Majesté et de Suzanna, sa femme le mardi 31 août 1830.



R : IN CELEBRATION / OF THIS JOYFUL EVENT / THEY WERE SURROUNDED / BY THEIR CHILDREN GRAND CHILDREN GREAT GRAND / CHILDREN AND RELATION / IN THE FIRST YEAR / OF THE REIGN OF / THEIR MAJESTIES / KING WILLIAM / THE FOURTH AND / QUEEN ADELAIDE / WHOM GOD PRESERVE. En célébration de ce joyeux événement ils ont été entourés par leurs enfants, petits-enfants, arrière petits-enfants et relations. Durant la première année du règne de leurs Majestés le roi WILLIAM IV et la reine Adélaïde, que Dieu les protège.

Mariage du Prince William avec Catherine Élisabeth Middleton le 29 avril 2011.

Page 422, **Nickel**. Ø : 30 mm, p : 9,1 g.

A : To Commemorate the Marriage of Prince William of Wales and Miss Catherine Middleton *** **April 29, 2011** *** Leurs bustes accolés de face, en surimpression : **ROYAL WEDDING**

R : CANADA répété 8 fois avec des tailles différentes à l'intérieur d'une couronne de feuilles d'érable. *Coloré par « The Merrick Mint » réalisé par « The Royal Canadian Mint »*. Tirage 10 000 ex.



Page 422, **Nickel**. Ø : 30 mm, p : 9,1 g.

A : To Commemorate the Marriage of Prince William of Wales and Miss Catherine Middleton *** **April 29, 2011** *** Le couple saluant, en surimpression : **ROYAL WEDDING**.

R : CANADA répété 8 fois avec des tailles différentes à l'intérieur d'une couronne de feuilles d'érable. *Coloré par « The Merrick Mint » réalisé par « The Royal Canadian Mint »*.



CHILI

Mariage de José Toribio Molina (avocat, bibliographe, chercheur, historien et collectionneur chilien) avec Mercedes Ibanez Rondizzoni le 26 décembre 1886.

(Première médaille répertoriée dans ce pays)

Page 423, **Cuivre**. Ø : 46 mm, p : 31,8 g.

A : JOSE TORIBIO MOLINA-MERCEDES IBANEZ DE MADINA · 26 DE DICIEMBRE 1886. Leurs bustes accolés à droite.

R : A l'intérieur d'une couronne de feuillage : **AMOR LABORQUE FELICITAS VITÆ**. (Amour et travail sont le bonheur de la vie) Cupidon décoche une flèche sur une chouette posée sur l'extrémité d'une antique lampe à huile allumée à l'autre extrémité. Au-dessous : **1899**. Cette deuxième date ne s'explique pas à ce jour.



LA NUMISMATIQUE DU MARIAGE

MÉDAILLES / JETONS DE MARIAGE ET AUTRES DANS LE MONDE (SUITE DES MISES À JOUR)

DANEMARK

Mariage à Copenhague le 14 mai 2004 du prince héritier Frédéric de Danemark avec l'Australienne Marie Donaldson
(devenue Princesse Mary de Danemark)

Page 424, **Argent**. Ø : 40 mm, p : 24 g.

A : Forlovelse / 8.10.2003. Leurs têtes affrontées à l'intérieur de deux cercles. **KRONPRINS Frédéric / Mary Donaldson.**

R : Operahuset Sydney. Vue de l'Opéra de Sydney. Gravé sur le côté : **PA168**, frappé au bas **HF925**.

10000 ex, gravé par Graszyna Lindau, poli miroir.



EGYPTE

Serait relatif au mariage du roi Farouk avec sa première épouse Safinaz Zulficar (devenant ainsi la Reine Farida)
le 20 janvier 1938. S'apparente plus à un insigne de boutonnière qu'à une médaille de mariage.

Page 424, **Bronze doré émaillé**. 31,5 X 41 mm, p : 12,6 g.

A : Sur un manteau drapé surmonté d'une couronne royale un médaillon rond cerclé de doré et aussi surmonté d'une couronne royale. A l'intérieur le couple en buste, côte à côte de face avec au-dessous l'inscription : **1938**.

R : L'arrière porte une épingle de sûreté et au dos du médaillon : **PAULMANN & CRONE / LÜDENSCHIED / ALLEMAGNE**.



ESPAGNE

MÉDAILLES HISTORIQUES

Mariage le 10 octobre 1846 d'Antoine Marie Philippe Louis d'Orléans duc de Montpensier
(devenu Infant d'Espagne) avec Louise Fernande de Bourbon, Infante d'Espagne.

Page 431, **Cuivre**. Ø : 52 mm, p : 76 g.

A : A.M.PH.L.D'ORLEANS DUC DE MONTPENSIER / rosace / LOUISE FERDINANDE INFANTE D'ESPAGNE. Leurs têtes accolées à droite avec un diadème sur la tête de l'infante. Signé : **BORREL F.**

R : A l'intérieur d'une couronne formée de deux rameaux de laurier en sautoir, reliés à leur base par un nœud de ruban : **MARIES / A MADRID / LE / 10 OCTOBRE 1846**.



Mariage de Rufino Velarde et Maria Peral le 24 septembre 1900 à Santander.

Page 435, **Argent**. 29,5 X 38,5 mm, p : 19,1 g.

A : RUFINO VELARDE / MARIA PERAL / trait / PADRINOS / trait / LUIS VELARDE / LUISA W. DE PERAL. Au-dessous des rameaux de feuillage en sautoir.

R : SANTANDER. Au-dessous un superbe et grand monogramme : **RM**. Au-dessous la date : **24 SEPTEMBRE 1900**.



LA NUMISMATIQUE DU MARIAGE

MÉDAILLES / JETONS DE MARIAGE
ET AUTRES DANS LE MONDE
(SUITE DES MISES À JOUR)

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

À défaut d'indications précises la médaille est « affectée » au pays d'où elle provient ce qui peut parfois entraîner quelques inexactitudes. C'est peut-être le cas, notamment, pour certains objets présentés ci-dessous.

Page 436, **Bronze argenté**. Ø : 44 mm, p : 27,6 g.

A : • MVLIERIS • BONÆ • BEATVS • VIR (Heureux l'homme dont la femme est parfaite) Un prêtre en habits sacerdotaux, au centre, unit un couple auréolé, vêtu à l'antique. L'époux, à droite, tient dans la main gauche une houlette de berger et de la droite passe l'anneau au doigt de l'épouse. De part et d'autre de nombreux participants, en arrière plan une volée de marches devant l'entrée d'un temple.



Le motif central est le même que l'avvers des médailles N° 719 / 725 / 844 / 845 / 846 inspiré par les tableaux « Le Mariage de la Vierge » de RAPHAËL et de VAN LOO

R : Deux anneaux entrelacés, au centre quatre fleurs épanouies enserrées dans une banderole dont les extrémités, munies de deux glands dépassent des deux côtés. Au-dessous le champ est sans attribution.

Publicité au revers d'une médaille dont l'avvers est celui du **mariage de Victoria Adélaïde Marie Louise Princesse royale d'Angleterre avec Frédéric Guillaume Prince de Prusse le 25 janvier 1858.**

Page 436, **Etain argenté**. Ø : 16,5 mm, p : 1,8 g.

A : PRINCE OF PRUSSIA & THE PRINCESS ROYAL OF ENGLAND / MARRIED JAN 25 1858. Leurs bustes accolés à gauche.

R : THE ILLUSTRATED NEWS OF THE WORLD / 1858. PRICE / 4D (= 4 dollars) / ESTABLISHED



Mariage Spiros-Smith le 17 août 1968.

Page 436, **Bronze**. Ø : 38,5 mm, p : 20 g. Tranche striée.

A : A DAY TO REMEMBER. (un jour à se rappeler) Couple, debout, de face en tenue de mariage. Au bas deux tiges en sautoir portant à leur extrémité une fleur.

R : YOUR / ETERNAL / Good Luck / (votre éternelle bonne chance) Wedding Coin. Au-dessous gravé dans un cartouche : **SPIROS-SMITH** ; Frappé : **WEDDING**. Dans un autre cartouche la date : **8 - 17 - 68**.



Jeton publicitaire en plastique avec à l'avvers rappel du mariage du Prince de GALLES et de Lady Diana SPENCER le 29 juillet 1981 et au revers une publicité.

Toutes les inscriptions sont gravées et de couleur blanche sur fond brun.

Page 436, **Bronze**. Ø : 41,5 mm, p : 2,50 g.

A : Sous trois étoiles, à l'intérieur d'un cartouche ovale : H.R.H. PRINCE CHARLES / ROYAL (cœur) WEDDING / LADY DIANA SPENCER. Au-dessous : **29 JULY 1981.** Une signature illisible dans l'ovale.

R : LEWIE L. SMITH / TEC #825. Au centre une grosse étoile encadrée sur une même horizontale par deux autres plus petites de chaque côté. Au bas : **1419 LYNN STREET / OWOSSO, MICH. 48867.**



Henri TERISSE

DU NOUVEAU MUSÉE
DE LA MONNAIE DE PARIS

La Monnaie de Paris n'existe plus... Le nouvel espace inauguré lundi 25 septembre 2017 par le nouveau P.-D.G. Aurélien Rousseau en présence de son prédécesseur Christophe Beaux et du ministre de l'Économie et des Finances Bruno Lemaire, répond désormais au nom de 11 Conti - Monnaie de Paris.



*Discours d'inauguration d'Aurélien Rousseau.
En arrière-plan Bruno Lemaire et Christophe Beaux*



*Philippe Prost (architecte en charge de la rénovation de l'Hôtel du Quai Conti)
Bruno Lemaire, Christophe Beaux et Aurélien Rousseau*

Le grand chantier de transformation de l'Hôtel des Monnaies du quai Conti, MétaLmorphoses, initié par l'ancien P.-D.G. Christophe Beaux à son arrivée en 2007 à la tête de l'ÉPIC a finalement abouti avec l'ouverture au public des nouveaux espaces réaménagés par l'architecte Philippe Prost : nouveau parcours muséal, promenade libre dans les cours intérieures, réouverture et réaménagement de la boutique, création de deux boutiques dont une de médailles et l'autre d'accessoires de mode, ouverture d'un café. Cette offre vient compléter le centre d'expositions d'art contemporain et le restaurant de vingt-cinq tables du chef triplement étoilé Guy Savoy. Le projet s'achèvera totalement dans quelques mois avec l'ouverture d'un jardin de 1000m². Le site de l'Hôtel des monnaies sera accessible par l'entrée du quai Conti, celle de la rue Guénégaud et enfin l'impasse Conti. Coût total de la rénovation :

75 millions d'euros entièrement financés par l'institution elle-même. Celle-ci espère en retour 200 000 visiteurs par an.



Dès le début du projet, le parti pris de la Monnaie de Paris a été de se différencier de... la monnaie. À l'heure de la baisse des commandes publiques, l'institution s'est réinventée en se basant sur son bâti et la mise en scène de son savoir-faire : expositions d'art contemporain, restaurant étoilé, partenariat avec le monde de l'artisanat de luxe.

Le nouveau musée est d'ailleurs présenté comme tout sauf un « simple musée monétaire », la rénovation du musée ayant été axée autour du thème du métal. Il n'empêche... les pièces de monnaie sont là, investissent petit à petit les différentes salles. Au détour de la visite interactive et ludique à travers les métiers, outillages, coins, piéforts, médailles, tableaux, des trésors numismatiques cachés depuis longtemps se révèlent. La 5 francs Semeuse exposée est la pré-série sans le mot essai 1959, les médailles de Louis XIV présentées le sont dans le magnifique médaillier d'époque, des concours inédits ressurgissent des collections de la Monnaie.



Une passerelle a été ajoutée au bâtiment. Depuis celle-ci, les visiteurs peuvent observer en semaine, à travers des vitres, les ateliers de patine et de ciselure. Dans une autre salle, des graveurs feront des démonstrations de leur savoir-faire les mercredis, samedis et dimanches.

- la première partie du parcours muséal est consacrée aux différents métaux qui ont servi à frapper monnaie (or, argent, aluminium, cuivre, etc.). La visite est accompagnée de grands cartels pédagogiques, d'une présentation des instruments et objets (balances, mètre et kilo étalons) et des monnaies. Chaque métal ou alliage ayant sa vitrine.

OUVERTURE

DU NOUVEAU MUSÉE
DE LA MONNAIE DE PARIS

- une section historique est consacrée à l'histoire de l'Hôtel du quai Conti avec notamment deux vitraux du XVI^e siècle évoquant la fabrication de la monnaie ou une médaille en bronze frappée pour célébrer la pose de la première pierre en 1770. Siégeant d'abord dans le quartier du Louvre, la Monnaie de Paris s'est en effet installée au 11 quai de Conti en 1775.



- une salle est dédiée aux différents types de frappe et à l'évolution des techniques (frappe au balancier, au marteau, industrielle). Différents outillages et machines y sont exposés. Le visiteur est invité à toucher et manipuler certains d'entre eux comme un tour à réduire, et peut même frapper lui-même un jeton.



- une autre salle aborde également les aspects économiques et politiques de la monnaie.



- des salles scénographiées en forme de coffre-fort présentent des monnaies provenant de différents trésors célèbres : la trouvaille des Authieux (monnaies antiques), le trésor impérial de Huê (Vietnam), trésor de « la rue Mouffetard » et enfin le trésor de Slot Ter Hoodge (navire de la Compagnie des Indes coulé en 1724).

Les expositions temporaires d'art contemporain se poursuivent dans l'espace dédié, l'enfilade de salons du premier étage, dont le salon Dupré, de la façade côté Seine. Celui-ci sera prochainement agrandi au rez-de-chaussée de 300m² supplémentaires. L'exposition « Women House » ouvrira ses portes le 20 octobre.

N'hésitez pas à arpenter les 2000m² des salles d'exposition. Les enfants y sont plus que bienvenus, les supports étant extrêmement accessibles (vidéo, jeu interactif, appareil à manipuler...). Le musée du 11 Conti - Monnaie de Paris est ouvert du mardi au dimanche de 11h à 19h (nocturne le jeudi jusqu'à 21h).

Tarif plein : 10€ (Web : 9€)

Tarif réduit : 8€ (Web : 7€)

Tarif jeunes : 6€

Tarif nocturne : 6€*

* Le 1^{er} jeudi du mois de 19h à 21h, gratuit pour les moins de 26 ans

Crédits Photos : Gildas Salaün, responsable du médaillier du musée Dobrée, à Nantes.

Marielle *LEBLANC*



GASPILLAGE SUISSE... DE L'OR DANS LES ÉGOUTS ET DES BILLETS DANS LES TOILETTES DES BANQUES



Près de trois tonnes d'argent et une quarantaine de kilos d'or atterrissent chaque année dans les eaux usées de la Confédération helvétique selon une étude menée par l'Institut de l'eau Eawag (Institut suisse de recherche sur l'eau). Les chercheurs estiment ce « trésor des égouts » à 3 millions de francs suisses (2,6 millions d'euros). Ces particules d'or et d'argent retrouvées dans les égouts proviendraient des usines chimiques et pharmaceutiques mais aussi de l'industrie horlogère et des raffineries pour l'or. Cinq des plus grandes raffineries aurifères du monde se trouvent en effet en Suisse. Si l'histoire peut prêter à sourire, les conséquences pour l'environnement le sont moins. Le traitement de l'or nécessitant l'intervention de nombreux autres éléments, des taux de concentration élevés de zinc, scandium, yttrium, niobium ont également été relevés.



Quelques semaines plus tôt, la Suisse avait déjà fait la une de la rubrique faits divers avec la trouvaille de plus de 100 000 euros (en billets de 500 euros essentiellement) dans les toilettes de la salle des coffres de la banque UBS de Genève et dans trois restaurants voisins de l'établissement. Au début de l'été 2017, les toilettes de la salle des coffres étaient obstruées par des liasses de billets de 500 euros. Quelques jours plus tard, des plombiers durent intervenir sur les toilettes bouchées de trois restaurants à proximité de la banque, toilettes bouchées par des liasses de billets également. À l'heure actuelle, personne n'est venu réclamer ces billets « égarés ». Le journal genevois *La Tribune de Genève* évoque pour sa part la piste de deux femmes espagnoles.

Marielle LEBLANC

L'ARAIGNÉE DE LOUISE BOURGEOIS À LA MONNAIE DE PARIS



La célèbre araignée de la sculptrice et plasticienne Louise Bourgeois est présentée actuellement dans les salons de la Monnaie de Paris (Paris, 11 quai Conti). C'est l'une des 39 artistes femmes du XX^e et XXI^e siècle dont les œuvres sont exposées dans le cadre de [Women House Une exposition collective d'artistes femmes](#). L'exposition d'art contemporain se tient jusqu'au 28 janvier 2018.

Marielle LEBLANC

FERMETURE ANNONCÉE DU MUSEUM ON THE MOUND (EDIMBOURG, ECOSSE)



La Lloyds Bank ferme le célèbre musée monétaire Museum on the Mound ouvert en 1986 dans les prestigieux locaux du siège historique de la Bank of Scotland, au cœur d'Édimbourg. Le musée accueillait jusqu'à 50 000 visiteurs par an et près de 150 visites éducatives. Y étaient exposés, entre autres, un million de pounds, le plus ancien billet écossais et de belles vitrines de monnaies écossaises.

Marielle LEBLANC

L'ŒUF OU LA POULE À LA MONNAIE DE PARIS

À découvrir (ou pas), la nouvelle série atypique de la Monnaie de Paris. Mise en scène de son partenariat avec le chef triple étoilé de La Monnaie (restaurant situé au 1^{er} étage de l'Hôtel de la Monnaie, quai Conti), l'œuf est le sujet même de l'édition 2017 de la série Excellence à la française de l'institut monétaire. De nombreuses innovations techniques ont été apportées sur les différentes coupures de cette série : présence de trois ors, recherches stylistiques autour des ingrédients fétiches du restaurateur, travail sur la forme et autour de l'œuf, la truffe et la main de Guy Savoy.



Marielle LEBLANC

DE L'EXPRESSION DU POLITIQUE SUR LA MONNAIE CIRCULANTE

La National Bank of Ukraine (Banque Nationale d'Ukraine) a annoncé le 13 octobre dernier que le nouveau billet de banque russe de 200 roubles était interdit en Ukraine. La raison ? Le nouveau billet de 200 roubles Le billet de 200 roubles montre deux lieux célèbres de Sébastopol (ville située dans le sud-ouest de la péninsule de Crimée) : le monument aux navires coulés et Chersonèse, les ruines d'une ancienne colonie grecque située dans le sud-ouest de la péninsule de Crimée. Depuis mars 2014, l'ancienne république autonome de Crimée) et la ville de Sébastopol, anciennement ukrainiennes, font partie de ma fédération de Russie. Plus d'informations dans cet article [Kyiv Bans Russian Banknote Featuring Crimean Images](#).

Marielle LEBLANC

ON CONNAÎT L'ORIGINE DE L'OR

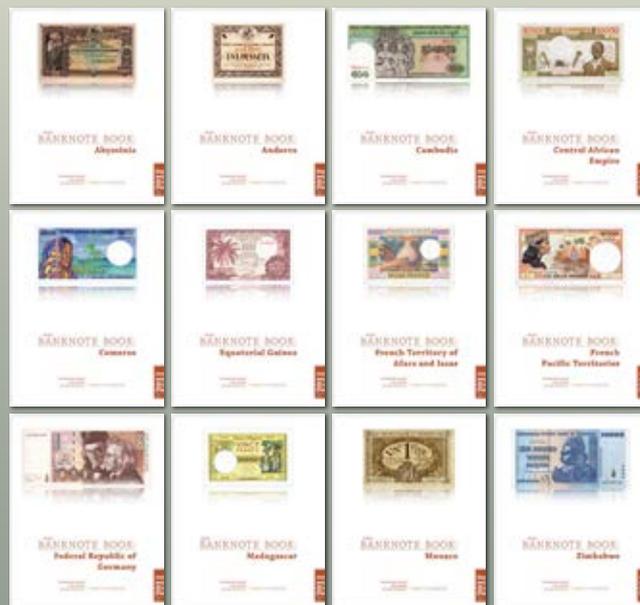


L'observation de la fusion d'étoiles à neutrons a permis aux scientifiques d'en savoir un peu plus sur l'origine de la présence de l'or et du platine sur Terre. Tous les détails dans cet article : <http://tempsreel.nouvelobs.com/sciences/20171016.OBS6071/une-fusion-d-etoiles-a-neutrons-observee-pour-la-1ere-fois-on-connaît-l-origine-de-l-or.html>.

Marielle LEBLANC

SUBSCRIBE NOW!

THE BANKNOTE BOOK



Collectors everywhere agree,

"This catalog is vastly superior to the Standard Catalog of World Paper Money!"

The Banknote Book is an indispensable new catalog of world notes.

Each chapter includes detailed descriptions and background information, full-color images, and accurate valuations.

More than 145 country-specific chapters are currently available for purchase individually or by subscription.

www.BanknoteBook.com

LE JACQUES CŒUR VENU DU CIEL

OU COMMENT UN TRACT
DE LA PROPAGANDE BRITANNIQUE
TOMBE DU CIEL DANS LA FRANCE OCCUPÉE

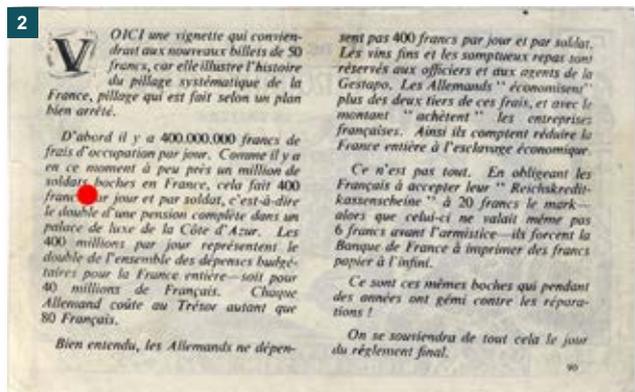
Nous sommes en juin 1941. Le sentiment anti-allemand est exacerbé ; il s'illustre parfaitement avec cette parodie d'un billet de 50 francs Jacques Cœur Type 1941. Le tract ne tente pas de tromper les Français ou d'être authentique. Pour la propagande britannique, il s'agit simplement de dénoncer le pillage économique et financier effectué par l'armée allemande sur l'ensemble du territoire français. Le faux billet comporte au verso un numéro de code « 90 », numéro qui est mentionné dans la publication britannique officielle intitulée « *L'indice complet des brochures et des magazines aériens alliés* », revue dans laquelle est publiée la liste suivante : « *Banque de France, première diffusion 10/11 juin 1941, dernière diffusion 12/13 juin 1941* ». Deux dates sont effectivement données pour chaque bilan puisque les missions ont été passées du jour au lendemain... Un bombardier partant le 10 juin reviendrait dans la matinée du 11 juin !

Les Britanniques ne tentèrent pas d'imiter de près le billet original. L'authentique est multicolore (voir infographie #4), alors que la parodie est de couleur marron sur papier blanc (voir infographie #3). Le format du tract respecte par contre les dimensions du vrai billet à savoir : 145 x 90 mm. En lieu et place des deux signatures de P. Rousseau et de R. Favre-Gilly, nous trouvons « *Le traître Laval* » et « *L'espion Abetz* ». On peut distinguer deux petites caricatures souriantes d'Hitler et de Laval au sommet des colonnes à gauche et à droite sous la valeur « 50 ». La silhouette du Grand Argentier occupe la même place que dans le billet original et au bout de sa main, on peut lire sur un morceau de papier : « *Frais d'occupation par jour 400 000 000* ». Le petit coffret doré, que l'on voit fermé sur la table rouge du billet authentique, est à présent renversé, ouvert et vidé des ses pièces d'or ! Au bas au centre du billet, la célèbre devise de Jacques Cœur « *A Ceurs Vaillans Riens Impossible* » devient : « *Aux Boches pillants, Riens impossible* ». Le numéro de série devient « 23.6 » et le numéro d'ordre devient « 1940 », soit le jour et l'année où le collaborateur Laval a été nommé Vice-Premier Ministre de la France et le général de Gaulle a annoncé la formation du comité national français à Londres.

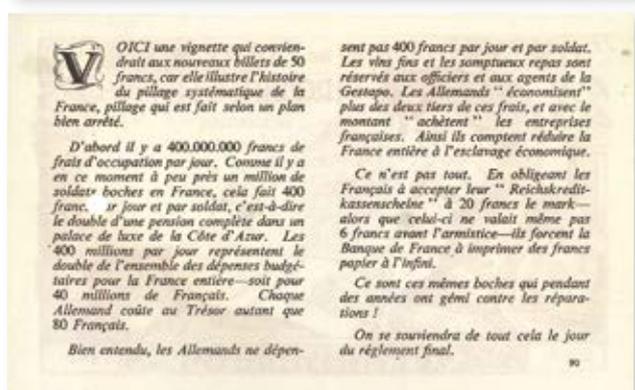
Au verso du tract (voir infographie #2), on trouve un long message de propagande attaquant le coût des forces d'occupation allemandes stationnées en France : « *Voici une vignette qui conviendrait aux nouveaux billets de 50 francs, car elle illustre l'histoire du pillage systématique de la France, pillage qui est fait selon un plan bien arrêté.*

D'abord, il y a 400 000 000 francs de frais d'occupation par jour. Comme il y a en ce moment à peu près un million de soldats Boches en France, cela fait 400 francs par jour et par soldat, c'est-à-dire le double d'une pension complète dans un palace de luxe de la Côte d'Azur. Les 400 millions par jour représentent le double de l'ensemble des dépenses budgétaires pour la France entière — soit pour 40 millions de Français. Chaque Allemand coûte au Trésor autant que 80 Français.

Bien entendu, les Allemands ne dépensent pas 400 francs par jour et par soldat. Les vins fins et les somptueux repas sont réservés



Recto et verso de l'exemplaire non authentique de la collection FBOW. Les deux ronds rouges indiquent l'emplacement de la perforation.



Vrai tract proposé à la vente par Cgb.fr, catalogue Papier-Monnaie #28, lot #0118. © cgb.fr.



Authentique billet de 50 francs Jacques Cœur Type 1941. Collection FBOV.

aux officiers et aux agents de la Gestapo. Les Allemands "économisent" plus des deux tiers de ces frais, et avec le montant "achètent" les entreprises françaises. Ainsi, ils comptent réduire la France entière à l'esclavage économique.

Ce n'est pas tout. En obligeant les Français à accepter leur « Reichskreditkassenscheine » à 20 francs le mark — alors que celui-ci ne valait même pas 6 francs avant l'armistice — ils forcent la Banque de France à imprimer des francs papier à l'infini.

Ce sont les mêmes Boches qui pendant des années, ont gémi contre les réparations !

LE JACQUES CŒUR VENU DU CIEL

On se souviendra de tout cela le jour du règlement final.

Pour conclure, ces « billets » de propagande étaient perforées d'un petit trou (voir infographie #1 et 2). Les liasses de feuilles étaient ensuite reliées par une ficelle attachée à un ballon sur lequel on disposait un fusible. Les ballons étaient ensuite largués au-dessus de la France et le fusible, par son fonctionnement très lent, relâchait ainsi les tracts sur une très vaste zone.

Curieusement, un fichier britannique a été retrouvé sur cette thématique de propagande. Dans une lettre du Foreign Office datée du 25 avril 1941 et déposée sous : « Suggestions de propagande », nous trouvons les réflexions suivantes : « ... Le fardeau écrasant de 400 millions de francs par jour en plus du cambriolage allemand habituel des fournitures et de tout ce qui peut être spolié dans la France occupée a été accepté par "les hommes de Bordeaux" avec la conviction que l'Empire britannique s'effondrerait bientôt comme la France l'avait fait et que la France devait donc payer ce fardeau fantastique pendant seulement quelques semaines. Aucun gouvernement dans ce sens n'aurait volontairement accepté un fardeau si impossible pour l'économie française ... ».

Yann-Noël HÉNON



Avec la représentation : le travail de la terre au recto et de la mer au verso, ce billet de 100 F Type 1945 « Jeune Paysan », œuvre de Robert POUGHÉON, et non pas PUGHEON, rompt avec les graphismes des billets précédents (voir aussi le 50 F « Le Verrier » et le 500 F « Chateaubriand »).

Pour le verso, ce sont les métiers de la mer qui sont à l'honneur. Mais regardez attentivement la main droite de



LE BILLET AU FIL... DU TEMPS PASSÉ

la mère ; elle tient un crabe qu'elle propose à un bambin qui veut l'attraper.

Pour une famille de marins, ce geste est peut-être initiatique mais pour d'autres mamans cette scène est certainement perfide.



Yves JÉRÉMIE

Le BILLETOPHILE du TEMPS PRÉSENT



MONETÆ

CATALOGUE À PRIX MARQUÉS
FIXED-PRICE CATALOG

MONNAIES GRECQUES



cgb.fr

3333
MONTROUILLON
1888

l'équipe cgb.fr

FRANCE

MONNAIES CAROLINGIENNES, ROYALES, FÉODALES
ET JETONS



VENTE À PRIX MARQUÉS
FIXED-PRICE CATALOG

cgb.fr

3333
MONTROUILLON
1888

INTERNET AUCTION

Novembre 2017



Date de clôture : 14 novembre 2017

Closing date : November 14th 2017

**VENTE EXCLUSIVEMENT SUR INTERNET
INTERNET AUCTION ONLY**

3333
MONTROUILLON
1888